

ABONNEMENTS :

Édition Quotidienne :

CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Édition Hebdomadaire :

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et Administration :

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL.

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461

RÉDACTION : - Main 7460

M. LAURIER A SAINT-HYACINTHE

II

LE "VIEUX COQ" CHANTE FAUX

Depuis le 21 septembre 1911, les nationalistes étaient dans la jubilation : la loi de la marine allait être repoussée. Qu'obtinrent-ils du gouvernement Borden? Une contribution de \$35,000,000. S'est-il trouvé un homme pour protester? Pas un. Le proverbe dit: "Ventre affamé n'a pas d'oreille", nous devons dire pour les nationalistes: "Ventre affamé n'a pas de langue".

Telle a été, selon M. Laurier, l'attitude des nationalistes sur la politique navale du ministère Borden.

Suit un long dithyrambe sur l'héroïsme que le parti libéral a déployé en combattant de cape et d'épée, "le jour et la nuit", l'abominable projet de contribution "qui nous ramène au gouvernement du Canada par Downing Street".

Cette dernière citation est empruntée au texte "sténographié" de la Presse.

Du reste, dans les deux journaux, *Presse* et *Canada*, la pensée est la même, sauf qu'elle est beaucoup plus délayée dans le texte officiel et complet. Le "ventre" des nationalistes y revient jusqu'à quatre fois. Il est évident que l'orateur "à la langue d'argent" s'est appliqué à se mettre au diapason de ses admirateurs du *Marché-à-Foin*. Il a réussi.

Je ne sais quel organe digestif est en souffrance chez l'ex-premier ministre; mais quelque chose affecte certainement sa mémoire, car j'ai peine à croire qu'il eût, dans le plein exercice de ses facultés mentales, violé à ce point la vérité.

Il est facile de prouver, par des citations précises : (1) que les nationalistes ont demandé l'abrogation de la loi navale, (2) que les nationalistes ont protesté sans cesse contre la contribution de trente-cinq millions, (3) que M. Laurier et son parti ont accepté et voté le principe et le montant de cette contribution.

En racontant les relations des nationalistes avec les deux partis, j'ai rappelé qu'après l'élection de Drummond-Arthabaska, M. Borden s'était rallié à la politique de M. Monk; que dans son manifeste électoral de 1911, il évita toute allusion à une "contribution d'urgence" et se borna à condamner la Loi navale; qu'au début de la session de 1911-12, il déclara que le peuple avait rejeté la politique navale du cabinet Laurier; qu'il se proposait de révoquer la loi navale; qu'il confessa avoir modifié son opinion sur le "péril" de l'Empire; qu'il se borna enfin à demander un répit pour formuler sa politique et la soumettre au peuple. "Better to be right than to be in a hurry", déclara-t-il aux applaudissements de tous.

J'ai reproduit la dépêche de M. Pelletier à l'Événement et à la Patrie, interprétant ainsi la pensée du premier ministre : "La politique (libérale) est abandonnée sans qu'il y ait même besoin d'un plébiscite et nous avons l'assurance que toute politique nouvelle sera soumise au peuple." (1)

M. Laurier a complété la preuve en rappelant, à Saint-Hyacinthe, que le ministère avait répondu à une interpellation de M. Sévigny que la Loi navale serait abrogée.

Pour être exact, le leader de l'opposition aurait dû dire que l'interpellation fut faite par M. Mondou et non par M. Sévigny. Mais il a commis tant d'erreurs plus graves qu'on peut lui pardonner celle-ci. Toutefois, le détail a son importance pour M. Mondou, et aussi pour M. Sévigny.

Les nationalistes n'étaient donc nullement tenus de réclamer, dès la première session, l'abrogation de la Loi Laurier. Ils étaient justifiés de prendre pour acquis les déclarations du premier ministre et de lui accorder le sursis qu'il demandait.

Toutefois, une longue expérience des politiciens m'ayant enseigné qu'il est dangereux de leur faire crédit trop longtemps, je publiai, dès le mois de février 1912, une série d'articles pour démontrer que le ministère devait proposer immédiatement l'abrogation de la Loi navale. Donc, première "absence de mémoire" de M. Laurier.

M. Borden partit pour l'Angleterre. Dès son premier discours à Londres, je sonnai la note d'alarme (2). Au cours de l'été, le *Devoir* publia plusieurs articles pour mettre le public en garde contre la demande de contribution qui semblait poindre.

Au banquet du 21 septembre, le premier ministre, revenu d'Angleterre, esquissa sa politique. Dès le 25, j'attaquai ouvertement la distinction qu'il voulait faire entre une mesure "d'urgence" et une "politique permanente". Le 15 octobre, le *Devoir* annonçait et dénonçait la contribution, sauf que le chiffre indiqué était de trente millions. Le 22 octobre, dans un discours qu'il prononçait à Sorel, Sir Wilfrid Laurier annonçait aussi la contribution de trente millions... mais il ne la dénonçait pas. Deuxième absence de mémoire.

M. Monk avait démissionné le 19 octobre — ce qui est une manière assez énergique, pour un ministre, de manifester son dissentiment. M. Coderre ramassa son portefeuille, ce qui impliquait l'approbation de la politique condamnée par son prédécesseur.

Les nationalistes protestèrent immédiatement. Dès le 29 octobre, M. Héroux indiquait la nécessité de forcer le nouveau ministre à arborer ses couleurs. Le 5 novembre, je dénonçais les efforts des ministres pour escamoter l'élection. Entre temps, nous avions fait savoir aux libéraux que nous étions prêts à appuyer un candidat d'opposition, un libéral même, pourvu qu'il prit exactement l'attitude que la majorité libérale du Sénat devait adopter six mois plus tard.

Tous les vrais libéraux voulaient la lutte. Le 4 novembre, dans une lettre à M. Lévesque, député provincial, M. Laurier commandait le désarmement sous prétexte qu'il ne connaissait nullement la politique navale du ministère. Or cette politique qu'il ignorait le 4 novembre, il la connaissait parfaitement le 22 octobre. Où et quand disait-il vrai? A Sorel, le 22 octobre, ou à Hochelaga, le 4 novembre?

Troisième absence de mémoire.

Le 12 novembre, M. Doyon posait sa candidature, indépendante de tous les partis. Les organisateurs libéraux lui promirent leur appui à condition que je ne misse pas les pieds dans la circonscription. M. Doyon se soumit à cette exigence; moi aussi. Il dénonça la contribution projetée et reçut l'appui de M. Lavergne, du *Devoir* et des nationalistes. Quant aux libéraux, après avoir vendu leurs listes électorales aux organisateurs de M. Doyon, ils passèrent au service de M. Coderre.

Le matin du scrutin, ils jetèrent le masque. Le *Canada*, organe de M. Laurier et du parti libéral, imprima en grosses lettres cet appel suprême :

ELECTEURS D'HOCHELAGA, CONSERVATEURS ET LIBÉRAUX, VOTEZ AUJOURD'HUI POUR L'HON. L.S. CODERRE.

Ainsi, M. Coderre, ministre tory, nommé pour approuver la contribution de trente-cinq millions, reçut l'appui de M. Laurier, du parti libéral et de son organe officiel, et fut combattu par le *Devoir* et par les nationalistes.

Quatrième absence de mémoire. Demain, nous verrons M. Laurier à l'œuvre, au parlement.

Henri BOURASSA.

(1) Voir le "Devoir" du 2 juin et celui du 6 juin, 1913.

(2) Voir le "Devoir" du 11 juillet 1912.

DEMAIN : — Le Devoir publiera un troisième article de M. Henri Bourassa sur M. Laurier à Saint-Hyacinthe.

BILLET DU SOIR.

SES RAISONS.

On déplore beaucoup, et avec raison, la dépopulation des campagnes. Le fléchissement de la production agricole parallèle à l'accroissement de la consommation, voilà sans doute l'une des principales causes de la vie chère, parce que ces conditions déplorablement nous contraignent de faire venir des autres provinces, et même de l'étranger, nos denrées alimentaires.

Cette désertion est peut-être plus désastreuse dans le Québec qu'ailleurs; car notre province — malgré que Montréal soit la plus importante ville industrielle du pays — est avant tout agricole.

C'est surtout de la colonisation et de l'agriculture que nous devons attendre notre expansion économique.

Or, je consais l'autre jour avec l'un de ces déserteurs. Et je m'informai :

— Vous êtes cultivateur. Pourquoi avez-vous vendu votre terre ?

— Ben, j'ai trouvé un bon prix.

— Vous auriez pu, avec cet argent, vous acheter une ferme plus productive.

— Oui. Mais j'ai mal m'en n'en ai pu.

— Vous pourriez gagner pas mal d'argent en plaçant ce que vous avez dans la culture maraîchère, par exemple.

— Oui. Mais c'est ben du trouble.

— Ici, votre métier ne doit pas vous rapporter grand chose ?

— Ah, non. Ça paye pas l'aye; mais j'ai des p'tits r'venus, pis avec ça on vit ben.

— Vous ne regrettez pas votre terre ?

— Ah non! On fait une belle vie, ici. On travaille pas fort. On a des amis, on joue aux cartes, on discute la politique à la grocerie, on s'amuse...

— On prend un coup...

— Oui, on prend un p'tit coup. On s'amuse!

Et l'ancien cultivateur se pencha vers moi avec un sourire canaille et me dit confidentiellement, en me labourant les côtes avec son coudé :

— Et pis, des fois... y passe des cirques!...

Léon LORRAIN.

L'emplacement du Monument Cartier

Le comité du Centenaire Cartier n'aura pas l'emplacement de tout beauté qu'il avait choisi pour le monument, la Compagnie des Tramways ayant mis son veto au projet. Il devra se contenter de l'alternative proposée par le commissaire Godfrey : "est-ce à dire ériger le monument du côté Ouest de l'avenue du Parc, face à la rue Rachel. Il demande qu'on aménage la partie du parc Jeanne-Mance qui forme le prolongement de la rue Rachel et espère que plus tard on élargira cette rue de façon à créer une avenue qui reliera le parc LaFontaine au parc du Mont-Royal."

La Compagnie des Tramways donne pour raison de son opposition, toute puissante à l'Hôtel de Ville, que les deux courbes nouvelles nécessitées par le projet Dyonnet retarderont le service de l'avenue du Parc. M. E. A. Robert dit que l'avenue du Parc est la plus importante des artères qui conduisent dans le Nord de la Ville. Il semblerait cependant qu'à ce point de vue la ligne Saint-Denis ne le cède aucunement en importance, par le nombre de ceux qui la prennent, à celle de l'avenue du Parc. Mais si nous sommes prêts à admettre que M. Robert connaît mieux que les profanes ce qui est bon ou mauvais pour le service, nous ne sommes pas de son avis, lorsqu'il prétend, sinon en paroles, du moins par sous-entendu, que le point de vue utilitaire doit toujours et en tout primer le point de vue esthétique.

M. Dyonnet disait hier que les voies du tramway ne sont pas à leur place dans un parc et qu'elles devraient y céder la place au monument, en passant par exemple par la rue Saint-Urbain.

M. Robert ne voit pas comment une ligne passant par la rue Saint-Urbain desservirait le Nord, mais la ligne de l'avenue du Parc, ne va pas, que nous sachions jusqu'à la rivière des Prairies. Si nous ne nous trompons pas, elle arrête à la rue Bernard. C'est pas le bout du monde, ça, et il serait tout aussi facile d'arriver là en passant par la rue Saint-Urbain. La compagnie veut bien prendre cette rue, mais elle ne veut pas céder l'avenue du Parc. Elle ne veut pas d'une courbe de six cent pieds, elle ne veut pas plus d'une courbe de douze cent pieds, parce que sa devise est : *What we have, we hold*.

Dans ces circonstances, MM. E.W. Villeneuve et Edward Maxwell acceptent de placer le monument, face à la rue Rachel, parce qu'il leur faut à tout prix un emplacement et qu'il leur faut pour le 2 septembre, ils en ont notifié le conseil, hier après-midi. M. E. Dyonnet a refusé de signer cette lettre. Il prétend que les monuments sont plus à leur place dans les parcs que les tramways. Nous ne sommes pas prêts à lui donner tort.

Fred PELLETIER.

Les immigrants malades

A maintes reprises, ceux qui s'intéressent au mouvement de l'immigration ont demandé que le gouvernement fit faire l'examen des immigrants au port d'embarquement, afin d'éviter à ceux qui ne sont pas en bonne santé la déportation du Canada, et les ennuis qui leur en résultent.

Une autre réforme encore inexistante, c'est l'augmentation du nombre de médecins examinateurs, aux ports canadiens de débarquement des immigrants.

Des faits viennent chaque jour donner raison à ceux qui réclament ces deux améliorations au régime actuel, dans l'intérêt même des immigrants comme dans celui des examinateurs et du pays.

Hier, le secrétaire de la *Charity Organisation Society*, à Montréal, M. Rufus D. Smith, mis, par ses fonctions, en relation avec les milieux d'immigrants, communiquait à la *Gazette* une liste de cas sous sa surveillance immédiate; tous démontrant comme quoi, avec le régime actuel, il se glisse au Canada des immigrants qu'on doit ensuite en exclure, quand il n'est pas trop tard pour le faire.

M. Smith cite d'abord le cas d'un Ruthène arrivé au pays le 26 juin dernier, et qui, un mois plus tard, souffrait de tuberculose avancée. Il a fallu demander sa déportation; M. Smith rappelle aussi le cas d'un Russe. Examiné à l'Hôpital Général, ce Russe est déclaré idiot; il est au pays depuis avril dernier, c'est tout ce que l'on a pu savoir de lui. Il va falloir le faire interner dans une maison de santé. Puis, voici le cas d'un Autrichien, arrivé à Québec le 31 mai dernier, isolé pendant dix-huit jours, libéré, et qui, examiné ces jours-ci par un médecin, révèle, à l'examen, qu'il souffre de tuberculose pulmonaire avancée. Il faut le déporter. Enfin, le secrétaire de la *Charity Organisation Society* relève sur ses registres le cas d'un immigrant anglais, accompagné de sa femme et de cinq enfants, arrivé au pays depuis quelque temps. L'homme, qui est encore un ivrogne avéré et un morphomane, incapable de faire vivre sa famille, qu'il a désertée, et à laquelle il a fallu pourvoir.

Or tous ces gens, — M. Smith cite ces quatre exemples parmi des centaines dont il a eu connaissance, — ont réussi à entrer au Canada, et, à l'heure présente, il faut, ou les déporter, ou pourvoir à leur entretien. Il est donc manifeste que dans ces cas, l'examen médical n'a pu être fait, vu l'affluence d'immigrants et le petit nombre de médecins examinateurs, avec toute l'attention possible. Et c'est sur ce point que doit porter la réforme, il faudrait plus d'examineurs, à de certaines saisons, aux ports de mer canadiens, surtout à Saint-Jean, à Halifax et à Québec, il faudrait aussi que l'examen médical soit fait, préalablement à l'embarquement de l'immigrant, aux ports européens; de la sorte, il serait possible d'éliminer maints individus malades, ou souffrant d'affections chroniques dont le diagnostic ne peut se faire en quatre ou cinq minutes.

Ainsi, un médecin attaché au service de l'examen des immigrants, dans un des ports canadiens, disait récemment, au cours d'une conversation particulière, que de nombreux nouveaux venus souffrent ou ont souffert de la syphilis, que plusieurs portent des cicatrices manifestement causées par cette maladie, mais que s'il fallait se mettre à examiner les suspects à fond, et à les refuser, quand le diagnostic est positif, il faudrait prolonger les examens et déporter les trois-cinquièmes de certaines classes d'immigrants.

Cette observation, jointe aux faits énumérés par M. Smith, ne doit-elle pas faire penser ceux qui ont charge, de ce côté-ci de l'Atlantique, de la surveillance de notre immigration ?

Georges FELLETTIER.

Sur le Pont d'Avignon...

Au cours de la guerre des Balkans, les belligérants ont dépensé cinq cent millions, à part une somme de quatre cents autres millions pour les préparatifs.

Et les belligérants nous disent que l'argent est rare!

La commission impériale du commerce doit venir tenir ses séances au Canada, cet automne, disent les dépêches.

Il se trouvera sans doute quelque jingo, parmi les membres de la commission, — peut-être M. Foster, — pour aller, en parlant de commerce, parler de la participation du Canada à la défense générale de l'Empire.

M. Coderre a fait un discours à Winnipeg, disant les journaux de la-bas.

Il n'a pas dû faire allusion à l'affaire Lalumière.

Plusieurs médecins aliénistes de Londres, consultés au sujet de la santé mentale des suffragettes, type *Winstone*, ont déclaré à l'unani-

L'OPINION DES AUTRES

TARIF ET GAGES

"Aux Etats-Unis il y a 6,616,000 ouvriers gagnant \$3,427,000, soit une moyenne de \$503. Cete moyenne est un peu meilleure que celle que l'*Industrial Canada* attribue aux ouvriers canadiens, mais elle ne corrobore pas plus l'argument qui veut que la protection élevée qui existe aux Etats-Unis comme au Canada signifie des salaires élevés pour les ouvriers." *Leader*, Regina.

L'AGE DU "HUMBUG"
"Bourke Cochrane qualifie le président Wilson d'apôtre de l'âge du humbug. Sans discuter la propriété de ce qualificatif [et] qu'appliqué, il n'en est pas moins vrai que nous vivons dans l'âge du "humbug" et l'un des plus grands humbugs de cet âge du humbug, c'est le mouvement pour l'émancipation de la femme." *Catholic Record*.

LA RESPONSABILITE DES PARENTS

"On parle beaucoup de la traite des blanches et de son épouvantable ravage parmi les jeunes filles de notre pays. Peut-on s'étonner quand les jeunes filles courent les rues si tard, jetées à toutes sortes de contacts humiliants qui émeuvent le sens de la pureté qui devrait être le joyau de toute femme?" *Guelph Herald*.

SOLUTION INCOMPLETE

"L'un des problèmes qui inquiètent les réformateurs sociaux c'est celui de l'homme qui refuse ou néglige de pourvoir sa famille. Ballard, petite ville de Seattle, Washington, a trouvé cette solution. Elle a acheté une ferme où elle envoie ceux qui refusent de pourvoir. Là, il leur faut travailler sous la direction d'un chef et on leur accorde une piastre et demie par jour qui est payée à leur famille. Mais que fait-on pour celui qui veut travailler et qui ne trouve pas d'ouvrage? Celui-ci est certainement aussi digne d'attention que l'autre qui refuse de travailler?" *World*, Toronto.

LE TEMPS DES BONNES RESOLUTIONS

"Les journaux libéraux discutent les avantages résultant de l'opposition pour leur parti. Quelques-uns des avantages sont dignes de mention; par exemple l'esprit d'humanité succédant à l'orgueil, le retour aux vieux principes remplaçant la recherche des expédients, le respect de l'économie et de l'honnêteté dans l'administration. Le séjour de l'opposition fait pour les libéraux, ce que les protestations des adversaires et le conseil des amis réels n'ont jamais pu accomplir au pouvoir." *Gazette*, Montréal.

L'EXEMPLE

"L'homme du peuple croit qu'il "monte" en conformant le plus possible les habitudes de sa vie extérieure aux habitudes de ceux qu'il regarde, à tort ou à raison comme appartenant à une classe plus élevée. Et comme les vices apparaissent d'ordinaire plus que les vertus, l'ouvrier voit les beaux cafés et les riches tavernes qui regorgent de monde; il voit l'absinthe infâme ou son pharmacien attablés sur la terrasse ou le trottoir d'un café. Et nos discours sont inutiles, autant en emporte le vent.

"Il appartient donc à la classe "élevée" de donner au public cette prédication de l'exemple et nous ne saurions trop la lui rappeler."

L'abbé NAUDET.

mité que ces femmes sont hystériques, ou neurasthéniques. Ils ont même indiqué un traitement pour hâter leur guérison, et les ramener à l'état normal.

Il y a longtemps que la plupart des observateurs ont constaté l'hystérie, chez ces femmes. Mais il se serait temps qu'on commençât à les traiter pour cela, s'il y a possibilité, comme le disent ces médecins.

Un fervent de l'aviation prévoit l'époque où il serait possible à des hommes d'aller de la terre à une autre planète, au moyen d'un projectile semblable à celui dont Jules Verne parle dans ses romans scientifiques. Un tel projectile ferait le tour de la terre en 46 minutes.

En ce temps-là, M. Borden ou son successeur vaudra sans doute donner trois ou quatre de ces super-dreadnoughts aériens à la Grande-Bretagne, pour affirmer sa suprématie sur les planètes. Et le M. Nantel d'ailleurs craindra le péril marin, décrit de si terrifiante façon par le romancier anglais Wells.

Mais M. Nantel a-t-il les Wells?

Un ingénieur du ministère des Travaux Publics, à Ottawa, est à l'étude sur les lieux la possibilité de rendre la Saskatchewan navigable d'Edmonton jusqu'à Grand-Rapids, et même d'établir des communications par eau entre Edmonton et Winnipeg.

Le projet est praticable, disent des experts, et il serait excellent pour le transport du grain. Il en coûterait plusieurs millions pour l'exécuter, mais ne serait-ce pas de l'argent dépensé à meilleure fin que pour des dreadnoughts ou des escadrons canadiens?

Le Veilleur.

LA QUESTION SCOLAIRE A WINNIPEG

M. Andrews, C. R., est d'opinion que le bureau des écoles publiques peut faire droit à la requête des catholiques

La dernière livraison de la *North-West Review* nous apporte la correspondance échangée entre M. McKenty, président de la Fédération catholique, et le bureau des écoles publiques de Winnipeg. En voici le texte, traduit par nous :

Winnipeg, 10 juillet 1913.

M. R.-H. Smith, secrétaire du Bureau des Ecoles Publiques, Winnipeg, Man.

Cher Monsieur :

La présente est pour accuser réception de la vôtre du 14 mars, incluant une copie de l'opinion de M. J.-H. Munson, C. R., sur le côté légal de notre pétition. Une opinion légitime couvrant les mêmes questions, a été obtenue pour nous, de M. A.-J. Andrews, C. R. Vous trouverez cet opinion ci-incluse, et je suis chargé par les représentants des pétitionnaires, étant donnée l'opinion de M. Andrews, de prier votre bureau d'accorder sa meilleure attention à notre pétition dans l'espoir d'en arriver à une conclusion satisfaisante.

Très sincèrement,

(Signé) JAMES MCKENTY.

Winnipeg, Man., 17 avril 1913.

A.-J. Andrews, Ecr. C. R.

Winnipeg, Man.

Monsieur :

Je suis chargé par le gouvernement de cette province de vous donner votre opinion sur les sujets suivants : certains citoyens de la cité de Winnipeg ont présenté au bureau des écoles de la cité de Winnipeg une requête dont je vous envoie une copie :

1o — Le bureau des Ecoles Publiques de Winnipeg a-t-il, en vertu des dispositions de l'Acte des Ecoles Publiques, le pouvoir de faire droit à la requête contenue dans la dite pétition ?

2o — Les requêtes contenues dans la dite pétition sont-elles ambiguës et contiennent-elles quelque chose de nature à en affecter le sens ?

3o — Serait-il contraire aux dispositions de l'Acte des Ecoles Publiques que les instituteurs en costume religieux ou des religieuses soient engagés pour enseigner dans les écoles publiques de la province ?

4o — Le mot "possesseur" ou "possédé par" comprend-il une propriété louée, d'après l'Acte des Ecoles Publiques ? Voir la Clause d'interprétation.

Je vous remercie pour une réponse à ces questions quand il vous conviendra.

Je suis,

Monsieur, Votre obéissant serviteur, (Signé) G.-R. COLDWELL, Ministre de l'Éducation.

Winnipeg, Man., 26 avril 1913.

L'Honorable G.-R. Coldwell, Ministre de l'Éducation, Winnipeg, Man.

Cher Monsieur :

En réponse à la vôtre du 7 courant, j'ai étudié avec attention les questions sur lesquelles vous m'avez demandé mon opinion au sujet des contribuables catholiques romains au Bureau des Ecoles Publiques de la cité de Winnipeg, lesquelles questions se lisent comme suit :

1o — Le bureau des Ecoles Publiques de Winnipeg a-t-il, en vertu des dispositions de l'Acte des Ecoles Publiques, le pouvoir de faire droit à la requête contenue dans la dite pétition ?

2o — Les requêtes contenues dans la dite pétition sont-elles ambiguës et contiennent-elles quelque chose de nature à en affecter le sens ?

3o — Serait-il contraire aux dispositions de l'Acte des Ecoles Publiques que les instituteurs en costume religieux ou les religieuses soient engagés pour enseigner dans les écoles publiques de la province ?

4o — Le mot "possesseur" ou "possédé par" comprend-il une propriété louée, d'après l'Acte des Ecoles Publiques ? Voir la Clause d'interprétation.

Pour plus d'intelligence je répondrai d'abord aux questions Nos I et IV :

(1) L'Acte des Ecoles Publiques, au chapitre des "Devoirs des Bureaux d'Éducation" dans les cités, villes et villages, décerne par le sous-paragraphe "C" du paragraphe 125 que "il sera du devoir du Bureau des Syndics d'Ecoles dans chaque cité, ville et village, d'acheter ou de louer un terrain et de construire, réparer, meubler, à tenir les maisons d'écoles en ordre, etc." Le sous-paragraphe "K" du paragraphe 2 définit le "possesseur" comme comprenant un locataire, et l'expression "possédé par" telle qu'employée dans le sous-paragraphe

phe "R" de la section 2, étant données les autres paragraphes, comprendrait dans mon opinion une bâtisse louée aussi bien que celle possédée en toute propriété par le Bureau des Ecoles. Pour répondre aux questions première et quatrième il est donc simplement nécessaire de voir si la pétition contient quoi que ce soit quant à la manière de diriger les écoles qui rendrait illégal l'accueil favorable de cette requête par le Bureau d'Éducation. J'ai lu avec attention la requête et la correspondance qui a suivi et je trouve que cette requête demande que les écoles, une fois louées, soient conduites strictement d'accord avec les dispositions de l'Acte des Ecoles. Je suis donc d'opinion que le Bureau d'Éducation a le pouvoir en vertu de l'Acte des Ecoles Publiques de se conformer aux demandes contenues dans la pétition. En disant cela cependant je suis obligé d'admettre que je ne connais aucune procédure capable d'obliger le Bureau des Ecoles Publiques à se conformer aux requêtes des pétitionnaires. C'est là une question qui, comme plusieurs autres, doit être laissée en grande partie au désir des électeurs de la cité de Winnipeg qui contrôlent l'élection des syndics. Si l'opinion publique appuie la requête des pétitionnaires la réalisation de leur désir n'est plus qu'une question de temps parce que la loi pourvoit amplement au mode d'action suggéré.

2o — Les requêtes contenues dans la pétition sont à mon avis claires et concises et aussi dépourvues d'ambiguïté que le langage ordinaire peut l'être. Il est vrai que la pétition renferme une allusion à ce qui a été fait dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, mais je ne comprends pas qu'elle suggère le moindre doute que l'on s'écartera de la loi des écoles quant à la direction de ces écoles après que le Bureau des Ecoles les aura acceptées.

3o — J'ai examiné avec soin l'Acte des Ecoles Publiques et ses divers amendements et je n'y ai rien trouvé qui spécifie ou qui tende de spécifier l'habit d'aucun de ces professeurs ou qui empêche ceux-ci de porter le vêtement qu'ils considèrent convenable pourvu que celui-ci soit modeste et décent. Je ne puis rien trouver dans l'Acte des Ecoles qui empêche le port d'aucun couleur, grave ou gale, dont l'instituteur pourrait se décorer. C'est de l'enseignement et de la conduite des écoles dont parle la section 214 quand elle dit que "les écoles publiques seront neutres et qu'aucun exercice religieux n'y seront permis, excepté tel que pourvu ci-haut". La loi ne veut pas dire que les professeurs ou les élèves seront neutres parce qu'il est probable que chaque professeur et chaque écolier appartiendront à quelque dénomination bien définie et que si ces écoliers ou instituteurs avaient l'habitude de porter quelque vêtement, bonnet ou emblème distinctifs de la dénomination à laquelle ils appartiennent cela à mon avis

POLITIQUE ETRANGERE

ETATS-UNIS ET MEXIQUE

Washington attend toujours la réponse du gouvernement Huerta. — Le Mexique aurait simplement décidé de rejeter les propositions des États-Unis.

Washington, 20. — Les fonctionnaires de l'administration attendent avec anxiété les déclarations complètes du président Huerta, en réponse au message des États-Unis, que lui a transmis M. Lind.

Jusqu'à présent, M. Wilson a reçu les documents suivants :
— Une courte dépêche de M. Lind, annonçant brièvement le rejet des propositions américaines par le gouvernement Huerta.

— Un résumé de cette réponse.
— Un message de M. Lind annonçant que le président Huerta et lui avaient eu une conférence très cordiale.

— Une dégradation du chargé d'affaires, O'Shaughnessy, autorisé par le

président Huerta, à l'effet de nier que le Mexique avait envoyé un ultimatum aux États-Unis.

Dans le résumé de la note officielle du président Huerta, envoyé à Washington par M. Lind, se trouvent les principales raisons du refus du gouvernement mexicain d'accepter la médiation des États-Unis. Les termes de la note officielle sont très amicaux.

À Washington, plusieurs membres du gouvernement jettent la responsabilité de l'histoire de l'ultimatum sur Senor Urrutia, ministre de l'Intérieur du Mexique. La confiance renaît dans les cercles officiels et on espère que tout conflit entre les deux pays est maintenant écarté.

L'ENTREE EN FRANCHISE DU SUCRE AUX ETATS-UNIS

Le projet du président Wilson, à cet effet, remporte un succès au Sénat américain. — Le projet de réforme monétaire sera probablement l'objet de changements radicaux.

Washington, 20. — Le programme du président Wilson sur l'entrée du sucre en franchise, à partir de 1916, a remporté hier un plein succès, au Sénat. Tous les démocrates, à l'exception des sénateurs Ransdell et Thornton, de la Louisiane, se sont unis pour faire rejeter les amendements Bristow, Morris et Gallinger contre la suppression des droits sur le sucre. Les débats ne furent pas aussi animés que l'on s'y attendait, et seuls les deux sénateurs de la Louisiane ont déserté la majorité démocrate pour s'unir aux républicains.

UN AMENDEMENT

L'amendement du sénateur Bristow comportait une réduction graduelle sur les droits du présent tarif de \$1.90 par cent livres de sucre. Ceci aurait établi un tarif définitif de 97 cents sur le sucre venant de Cuba, qui fournit la plus grande quantité de ce produit aux États-Unis. L'amendement fut défilé par un vote de 39 à 34.

Sans l'absence des trois sénateurs républicains Works, Sterling et Lippett et du progressiste Poindeux, le vote aurait probablement été de 39 à 38.

LA LAINE EN FRANCHISE

On croit généralement que le succès remporté par les démocrates sur cette importante clause va avoir pour effet de hâter les délibérations sur les autres points du bill. Il y aura une rude bataille lorsqu'on discutera l'entrée de la laine en franchise. Mais les démocrates sont confiants que l'issue de la lutte leur sera de nouveau favorable.

Avant la fin de la séance de ce soir le sénat a terminé l'étude de l'échelle

des droits sur les toniques à base d'alcool. Et le sénateur Lippett attaqua aussitôt la clause du bill, sur l'entrée de la laine en franchise.

LA REFORME MONETAIRE

Washington, 20. — L'étude du bill sur la réforme de la législation du cours de l'argent a pris des développements inattendus, hier. Les complications s'annoncent nombreuses et les plans du président Wilson vont être sérieusement dérangés. Le sénateur Owen, président du comité qui s'occupe de cette importante réforme, et un des parrains du bill original, a déclaré aujourd'hui qu'il s'opposerait à certaines de ses clauses. C'est ainsi qu'il ne veut pas de la création de douze banques d'épargne régionales, comme le comporte la mesure dans sa forme actuelle.

LE BILL SERAIT REFAIT

Le sénateur Owen a fait connaître sa résolution à une conférence des membres démocrates du comité, qui s'occupe de ce bill sur le cours de l'argent. Plusieurs de ses collègues ont alors proposé de faire faire au Sénat l'étude d'une mesure spéciale, introduite récemment dans le bill par le sénateur Lea. Elle aura un effet temporaire et a trait à la modification de la loi Aldrich-Vreeland, qui porte sur un cours spécial de l'argent, en temps de crise. On voudrait accorder de plus de latitude aux banques nationales, dans le cas d'urgence.

La décision du sénateur Owen et du comité embarrassera quelque peu les chefs démocrates. Ils se demandent si les groupes discordants finiront par s'entendre, afin de procéder à la passation du bill, à cette session du congrès.

DANS LES BALKANS

La Turquie voudrait forcer la Bulgarie à traiter directement avec elle relativement à l'occupation d'Andrinople.

Sofia, 20. — Après un engagement avec la petite garnison bulgare, les Turcs sont parvenus à occuper Kuchuk-Kavak, dans le district de Gümüline. On croit que l'intention de la Turquie est de s'emparer du territoire situé à l'ouest de la rivière Mesta, non pas dans le but de l'occuper d'une façon permanente, mais afin de forcer la Bulgarie à s'aboucher directement avec elle, concernant la question d'Andrinople, et prévenir ainsi l'intervention des puissances.

Certains faits permettent de penser que la Grèce agit de connivence avec la Turquie. Elle vient de déclarer qu'elle est prête à évacuer Xanthi, Gümüline et Dedagatch jeudi prochain à condition que la Bulgarie en fasse l'occupation dans les vingt-quatre heures qui suivront. Cette occupation est regardée comme impossible à cause des difficultés de communication. La Bulgarie a donc demandé de remettre la chose au 28 août prochain. On est d'opinion cependant que la Grèce va poursuivre sa politique et permettre par conséquent aux Turcs d'occuper ces villes avant l'arrivée des Bulgares.

NOTE DE LA TURQUIE AUX PUISSANCES

Constantinople, 20. — Le Conseil des Ministres a pris la décision hier d'envoyer une note aux puissances, leur annonçant que la Turquie était consentante d'évacuer tout le territoire à l'ouest de la rivière Maritza, à condition qu'il soit permis au gouvernement ottoman de conserver Andrinople.

UNE ENQUETE SUR LES MASSACRES DANS LES BALKANS

Paris, 20. — Un comité composé de pacifistes ayant en mains les fonds affectés par M. Carnegie à l'établissement de la paix internationale, a été prié de faire une enquête impartiale sur les prétendus massacres qui auraient eu lieu dans les Balkans pendant la guerre.

Ce comité sera composé de représentants de la France, des États-Unis, de l'Allemagne, de la Russie et de la Grande-Bretagne, et s'occupera aussi d'étudier les conséquences économiques de la récente guerre.

Le travail de la commission d'enquête sera basé sur le témoignage des voyageurs qui ont visité la scène des massacres, et le côté politique des événements sera écarté avec soin.

La réunion des Pacifistes était présidée par le baron d'Estournelles de Constant. L'Angleterre sera représentée dans le comité par le Dr H. U. Brailford, la France par Justin Godard, de la Chambre des députés, les États-Unis par Samuel T. Dutton, de l'Université de Columbia, la Russie par le chef du parti démocrate de la Douma, le professeur Paul Miloukoff, l'Allemagne par le professeur Pazkowski de l'Université de Berlin, et l'Autriche par le professeur Redlich, membre du parlement.

de la ville, sur le passage du président, la foule chantait la "Marseillaise", même temps que se faisaient entendre les salves d'artillerie et le son des cloches.

A BAR-LE-DUC

Bar-le-Duc, 20. — La journée que le président a passée, à Bar-le-Duc, s'est terminée par une cérémonie à l'hôtel de ville.

M. Poincaré a reçu là ses anciens condisciples, qui lui ont offert une coupe d'art. Une délegation d'ouvriers lui fit présent d'une statuette de Jeanne d'Arc, la municipalité d'un bronze artistique.

Le président Poincaré

Il est acclamé par ses anciens condisciples, et un groupe d'ouvriers lui présente une statuette de Jeanne d'Arc.

Commercy, 20. — M. Poincaré s'est rendu hier, de Sampigny à Commercy, accompagné de M. Barthou, des autorités civiles et militaires et de nombreux parlementaires. Il a reçu les honneurs militaires. Dans les rues

UN JEUNE HOMME A PERI DANS L'INCENDIE DE LA RUE SAINT-PIERRE

En pénétrant dans l'édifice, les pompiers découvrent le cadavre d'Alphonse Caron. — Plusieurs pompiers ont été blessés.

Le "Devoir" donnait hier de brefs détails sur l'incendie qui, au moment où nous allions sous presse, éclatait à la bâtisse située au No 93 Saint-Pierre. Cet édifice est actuellement en réparation et par conséquent vacant. Le feu commença au quatrième étage, comme on le suppose, s'est propagé si rapidement, qu'à son arrivée, le sous-chef Mann a cru prudent de demander de l'aide.

L'édifice incendié est situé entre les maisons Caverhill et Learmont et la Central Electric; à cet endroit la rue, très étroite, rendait le travail des pompiers encore plus pénible. Mais tout était si bien organisé qu'au bout d'une heure le feu était sous contrôle. Lorsque les pompiers purent pénétrer dans l'édifice quelle ne fut pas leur surprise de trouver, mort asphyxié, un jeune homme de 15 ans, Alphonse Caron, qui était depuis quelques jours au service de George Hees & fils. Ces messieurs devaient occuper

sous peu la maison incendiée. Le corps de Caron, qui demeurait avec sa mère, 103, Saint-Augustin, Saint-Henri, a été transporté à la morgue pour l'enquête.

Deux pompiers ont aussi été blessés au cours de l'incendie. Ce sont : J. E. Laviolette, du poste No 11 qui en tombant au bas d'une échelle s'est blessé au pied; il a été transporté à l'hôpital Victoria. A. Lachance, du poste No 7, s'est infligé des coupures aux mains; il a été pansé sur les lieux.

Les pertes sont importantes. Au No 93, la maison Caverhill & Learmont, surtout, subit des pertes considérables.

Le bon ordre a été maintenu par un cordon de policiers sous les ordres du sous-chef Veber et du capitaine Bourgeois.

Le service des tramways interrompu sur la rue Notre-Dame, a été rétabli sur la rue Craig, par M. A. Gaborry.

COURTES DÉPÊCHES

CHEF DE POLICE ARRETE

Philadelphie, 19. — Thomas W. MacDonald, un ancien chef de police, de Thorold, Canada, a été arrêté ici, accusé d'avoir détourné une somme de \$5,000 des fonds de secours des nationalistes égyptiens, dans le but d'assassiner le vicomte Kitchener, agent anglais et consul général en Egypte depuis 1911.

La police de Scotland Yard fait rechercher un étudiant égyptien, récemment de passage à Oxford, que l'on croit être l'auteur du complot. Ce dernier était étroitement lié avec Mohamed Farid bey, égyptien très en vue dans le parti extrême nationaliste.

Au congrès national égyptien, tenu à Genève en 1910, le territoire français ayant été interdit, Farid bey déclara que le programme du parti égyptien égyptien était le résumé de deux mots : "Evacuation et constitution". Il déclara que rien ne pouvait entraver ce programme, pas même les discours des ministres anglais.

HAUTS FONCTIONNAIRES INCRIMINES

New-York, 20. — Bart Dunn, de New-York, W.V. Whyard, de Wyack, Joseph F. Fogarty et James Boyd, mis en accusation pour fraude par le grand jury spécial du comté de Rockland ont comparu, par l'entremise de leur avocat, devant le juge Tompkins de la Cour Suprême de New-York, et ont demandé que leur procès soit remis à samedi matin. Leur requête a été accordée.

Dunn est gérant de la Dunbar Contracting Company, et Whyard, président de la Aetna Contracting, Fogarty et Boyd étaient surveillants employés par le département des chemins de l'Etat.

COUR A BOIS INCENDIEE

Midlands, Ont., 20. — Les billets qui se trouvaient dans la cour de l'usine de la compagnie Chew Bros., ont été réduits en cendres, la nuit dernière. Les pertes se chiffrent à \$250,000. Les flammes ont pris naissance dans le bout de la cour où se trouvaient empilés des billets très secs.

IL TUE SA FEMME PAR ACCIDENT

Edmonton, Alberta, 20. — F. W. Cox, assistant-gérant des usines de la compagnie John Walter, a tué accidentellement sa femme, hier après-midi, comme il se penchait pour l'embrasser avant qu'elle parte faire un tour de voiture dans la ville avec sa sœur.

Le mari tenait un revolver automatique dans ses mains et était en train de le nettoyer quand sa femme est venue l'embrasser.

Il a mis le bras autour de son cou et la détente est sans doute partie seule, car une balle est rentrée derrière l'oreille de sa femme qui est morte presque instantanément.

PAS DE MERGER

Londres, 20. — On déclare de bonne source, ce matin, qu'il n'y a pas de fondement à la nouvelle que Harland et Wolff, Workman et Clark doivent s'unir pour former un merger de navigation.

Les multiples emplois de l'électricité

Ils seront démontrés lors de l'exposition en novembre, à l'Arena.

Les préparatifs de la prochaine exposition électrique qui aura lieu à l'Arena, du 1er au 8 novembre prochain, avancent rapidement. Déjà, l'on peut prévoir qu'elle obtiendra un immense succès. Les grands établissements d'électricité exposeront les plus remarquables appareils en usage dans les multiples applications de cette progressive industrie.

Les usines d'Angleterre et des États-Unis seront représentées à cette exposition tout comme les usines canadiennes. Nombre de maisons d'affaires de Montréal auront un étage des plus remarquables.

Au point de vue spectacle, l'exposition sera probablement l'une des plus intéressantes vues à Montréal. Les décorations électriques seront fort originales de toute beauté.

Il y aura plusieurs conventions à Montréal pendant cette exposition et il y a toute apparence que les établissements d'électricité des provinces Maritimes et de la province de Québec seront bien représentés. La Montreal Light, Heat and Power sera très activement avec les promoteurs de l'exposition.

Chez les Oblats de Lowell

Lowell, Mass., 20. — Le révérend père Hervé Racette, O.M.I., autrefois professeur de théologie au noviciat de Twibury, est entré en fonctions dimanche comme supérieur des Oblats de Saint-Joseph et Saint-Jean-Baptiste, remplaçant le Rév. Fr. Watelle, qui vient de quitter la ville de Lowell.

L'hôtel du Dominion à Londres

Ottawa, 20. — Les plans et devis de l'édifice du gouvernement canadien à Londres d'après le projet de Lord Grey, ont été reçus à Ottawa. Le gouvernement n'a encore pris aucune décision à ce sujet.



Apprenez les nouvelles danses à la maison avec un Victrola

RIEN n'a fait plus que Victrola pour augmenter la popularité des nouvelles danses. Sans cet instrument ces danses seraient restreintes à leur lieu d'origine ou aux grands centres. Avec lui elles ont pris un cachet National et International et sont connues partout où l'on danse.

Si vous n'avez pas un Victrola, ayez-en un dès maintenant et voyez comme il est facile d'apprendre les nouvelles danses quand elles sont jouées comme le Victrola les joue — avec plein orchestre ou fanfare et sur un temps parfait.

Venez à l'un de nos trois magasins de Montréal où l'on vous fera entendre le Victrola. Les Victrolas coûtent de \$20 à \$300, et se vendent à conditions faciles (par paiements aussi bas que \$1 par semaine) si on le désire. Les registres Victor valent 90c, de 10 pouces, à double coté. Demandez le catalogue avec une liste de plus de 5,000 registres. Nous avons un assortiment considérable de registres français.



Berliner Gram-o-phone Co. LIMITED

355 rue STE-CATHERINE OUEST (près Ave. Collège McGill) Phone Up : 572.
415 rue STE-CATHERINE OUEST (près rue Mansfield) Phone Up : 3418.
279 rue STE-CATHERINE EST (près rue St-Denis) Phone Est : 2972.

VENDEURS PARTOUT

L'Ecole Commerciale Lalime Limitée DE SAINT-HYACINTHE

Un autre exempté attestant la valeur des élèves de l'Ecole Lalime, limitée.

LA BANQUE NATIONALE Saint-Hyacinthe, P. Q.
M. B. Lalime, Principal.

En réponse à votre lettre du 12 courant, me demandant un rapport sur les trois élèves que vous nous avez confiés pour l'année scolaire 1913-14, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport de la comptabilité en général et de la comptabilité des banques, en particulier, j'ai le plaisir de vous dire que j'en suis si satisfait, que nous les avons engagés tous les trois.

Votre tout dévoué,
P. AUG. LABADIE, Gérant.

Demandez le prospectus de L'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME, LIMITEE, Saint-Hyacinthe, P. Q.

Collège Mont - Saint - Bernard SOREL, P. Q.

Commerce, Littérature, Mathématiques, Sciences.

Site incomparable, installations les plus modernes. Education et instruction très soignées. Le cours est essentiellement BILINGUE.

Les jeunes élèves sont l'objet d'une attention toute spéciale.

Reentrée : le 3 septembre.

Lettre d'un "Ancien"

Révérend Père Supérieur, — Il vous fera peut-être plaisir d'apprendre que je suis actuellement au service du "MONTREAL DAILY STAR", comme traducteur et rédacteur d'annonces, à un salaire initial de 1200 dollars par année.

En vous annonçant cette nouvelle, je ne puis m'empêcher d'exprimer ma satisfaction d'avoir complété mes études au COLLEGE MONT SAINT-BERNARD.

Étant constamment dans la mêlée des affaires de la métropole, j'ai pu constater que de bonnes études jointes à une forte trempe morale sont des gages de succès; je dois dire à l'honneur de mon ALMA MATER, qu'elle forme l'esprit et le cœur des jeunes gens qu'elle élève de manière à les outiller parfaitement pour la vie.

Après, Rév. Père Supérieur, avec mes plus vifs remerciements, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Votre tout dévoué,
Charles J. BRIDAMOUR.

Le traité de Londres

(Service particulier)
Sofia, Bulgarie, 19. — Le gouvernement bulgare a reçu l'information que les puissances étudient les mesures à prendre pour forcer la Turquie à respecter le traité de Londres.

L'effet de cette nouvelle a été de rassurer les cercles politiques.

Vienne, 19. — Les gouvernements de l'Europe, apprend-on aujourd'hui, se préparent à faire des représentations à la Turquie contre le mouvement de ses troupes en Thrace.



Mademoiselle CHARBONNEAU 1104 SAINT-ANDRE donne les leçons de français, anglais, sténographie, écriture, travail de bureau, tous genres, tenue des livres, multilinguisme, conversations anglaises, musicales, cours jour et soir, attention particulière aux élèves arriérés. Préparation aux diplômes.

Collège Saint-Louis TERREBONNE, Qué.

Cours commerciaux anglais et français, Sténographie dans les deux langues, Dactylographie. La rentrée est fixée au 3 septembre. Nombre d'élèves limité. P. CROISSETTE, C.B.V., Directeur.

Les Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie aident votre estomac en désordre à digérer l'importe quel repas raisonnable et bientôt le remèment en un état si parfait que vous ne remarquerez plus que vous avez un estomac. Prenez une tablette après chaque repas. 50c. la boîte chez votre Pharmacien. Elles sont composées par la National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited. 150P

MAISONS D'EDUCATION

AIDEZ-NOUS A FAIRE DE VOUS UN JEUNE HOMME

qui aura du succès dans le monde des affaires. En suivant un cours à L'Ecole Commerciale Bélanger

Nos méthodes sont modernes, c'est-à-dire les meilleures, les plus faciles, les plus rapides et les plus économiques et s'adaptent le mieux aux exigences du commerce. Cours complets en Français, Anglais, Commercial, Arithmétique, Ecriture (système unique), Sténographie (deux langues), Clavégraphie (Underwood), Tenue de livres, Comptabilité des banques et chemins de fer.

COURS DE TELEGRAPHIE DONNE PAR M. C. E. CODERRE
Télégraphiste de renom, ayant à son crédit plus de trente années d'expérience dans la pratique de l'administration des postes, pour nos grandes compagnies de chemin de fer.

M. C. E. Coderre vient de laisser l'Ecole Lalime, où il a enseigné avec grand succès. Tous les élèves qu'il a formés remplissent maintenant de lucratives positions et nombreux sont ceux qui accourent de tous part pour y suivre son cours.

Tout élève compétent est assuré d'une bonne position. Demandez le prospectus de

St-Hyacinthe, Qué. Téléphone 155.

Ecole Polytechnique

COURS PREPARATOIRE

Le cours préparatoire de l'Ecole Polytechnique prépare aux études de la Division des Ingénieurs et de l'Ecole d'Architecture de l'Ecole Polytechnique.

Examen d'admission le 23 septembre. Envoi du Prospectus pour l'année 1913-14 sur demande au Directeur de l'Ecole Polytechnique.

ECOLE POLYTECHNIQUE DIVISION DES INGENIEURS ET ECOLE D'ARCHITECTURE

Examen d'admission le 23 septembre. Envoi du Prospectus pour l'année 1913-14 sur demande au Directeur de l'Ecole Polytechnique.

Collège de l'Assomption

La rentrée des élèves aura lieu Mardi, le 2 septembre prochain.

St Anselm's College RAWDON, Qué.

Collège Commercial, anglais, sous la direction des Clercs de Saint-Victor. Rentrée, 3 septembre. Pour informations, s'adresser au Rév. Père L. Lauson, C.S.V., directeur.

ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

70 rue Sherbrooke Ouest.

RENTREE 1913-1914

COURS DU JOUR
Préparation théorique et pratique à toutes les carrières industrielles.

REOUVERTURE DES CLASSES LE 8 SEPTEMBRE 1913
Grandes facilités d'admission
Pour inscriptions et renseignements s'adresser au secrétaire de la Direction.

MADemoiselle CHARBONNEAU 1104 SAINT-ANDRE donne les leçons de français, anglais, sténographie, écriture, travail de bureau, tous genres, tenue des livres, multilinguisme, conversations anglaises, musicales, cours jour et soir, attention particulière aux élèves arriérés. Préparation aux diplômes.

Collège Saint-Louis TERREBONNE, Qué.

Cours commerciaux anglais et français, Sténographie dans les deux langues, Dactylographie. La rentrée est fixée au 3 septembre. Nombre d'élèves limité. P. CROISSETTE, C.B.V., Directeur.

Collège de Montréal Rentrée le jeudi 4 septembre

Ce journal est imprimé au No. 714, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (la responsabilité limitée), Albert Bousquet, directeur-général.

COLLEGE BOURGET A RIGAUD, P. Q.

Cours classique en sept ans, cours commercial en 3 ans. Enseignement primaire, français et anglais.

Rentrée le 2 Septembre

BUSINESS COLLEGE 198 Sainte-Catherine Ouest, Montréal Fondé en 1895

REOUVERTURE LE 18 AOUT
Prospectus sur demande. Tél. Main 309 Angus, Caza, Princ.

COLLEGE DE SAINT-JEAN

Cours commercial et classique. Rentrée des élèves le 3 septembre.

Collège Saint-Laurent

Sous la direction de la Congrégation de Sainte-Croix. Cours classique et commercial en français et en anglais. Avantages spéciaux pour l'étude pratique de la langue anglaise ou les nombreux élèves américains qui viennent faire leurs études, dans cette institution. Entrée le 2 septembre.

Collège de Valleyfield

Cours classique et commercial
Ouverture des Classes le jeudi 4 SEPTEMBRE

A. P. Sabourin, ptre, Sup.

Collège St-Paul

VARENNES
Sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes. Cours commercial complet. Rentrée des pensionnaires.

LE MARDI 2 SEPTEMBRE
Séminaire St-Charles Borromée SHERBROOKE, QUE.

Cours classique, en six ans, cours commercial, anglais et français, cours industriel. Rentrée des élèves aura lieu le 4 septembre 1913.

LA VIE SPORTIVE

"DUKE" DUCHESNIL EST EN TRAIN DE SE CRÉER UNE EXCELLENTE REPUTATION

L'ANCIEN LANCEUR DU CLUB VOLTIGEUR DE LA LIGUE DE LA CITE, A BLANCHI LE CLUB BRIDGEPORT, VENDREDI DERNIER. — LE CLUB BOSTON, DE LA LIGUE NATIONALE, A OFFERT \$1,200 POUR SES SERVICES.

Notre compatriote Arthur Duchesnil est en train de se créer une excellente réputation comme lanceur. L'ancien équipier du club Voltigeur, de la ligue de la Cité, a blanchi le club Bridgeport, vendredi dernier, à Pittsfield, à tenu ses adversaires en respect durant toute la partie et a conservé un parfait contrôle de ses balles. Quatre coups réussis seulement furent faits par les hommes de la Cité. Le seul joueur du club Bridgeport qui se rendit au deuxième but.

LA PREMIERE SEANCE DE BOXE DE L'ASSOCIATION HOCHELAGA

ELLE AURA LIEU CE SOIR AU PATINOIR JUBILEE, RUE SAINT-TE-CATHERINE EST. — DES AUTELS CONTRE McLEAN. — LES PRELIMINAIRES. — DES EXHIBITIONS DE PREMIER ORDRE.

Ce n'est plus une nouvelle, car il y a de longtemps que les amateurs attendent l'ouverture de la saison sportive de l'Association Athlétique Hochelaga. Elle aura lieu ce soir, avec un programme qui fera sans doute déplacer tous ceux qui suivent la lutte et la boxe à Montréal. Les exhibitions qui seront données mettront mieux que des "chocards" en lice. Pour être admis à participer à ces événements, tous les hommes de la ligue de l'Association Hochelaga, il faut être connu dans son art, c'est-à-dire savoir réellement boxer et lutter.

Caughnawaga vs La Casquette

DIMANCHE AU PARC MASCOUETTE. LES MEILLEURES EQUIPES DE LA PROVINCE SERONT AUX PRISES.

Dimanche prochain, au Parc Mascolette, les deux fameuses équipes de Caughnawaga et de La Casquette se rencontreront dans une partie de ligue qui sera certainement une des plus belles jouées de la saison. La Casquette et Caughnawaga sont deux équipes bien remplies pour les amateurs en cours de choses de la saison. De la part des officiers de la Montreal Junior Lacrosse, annoncer cette nouvelle c'est s'assurer pour dimanche prochain une assistance record.

Le club de crose des Indiens de Caughnawaga est, sans contredit, le club de crose de la province qui a été jusqu'à présent le plus favorisé de la victoire. La composition de cette équipe possède au plus haut point les merveilleuses qualités sportives de leur race de coureurs des bois, linéaires à la course, acharnés au but qu'ils poursuivent, adroits à loger la balle dans le filet, ils possèdent tout ce qui fait les vrais maîtres de notre sport national. Bien rares sont les clubs qui peuvent se vanter d'avoir infligé une défaite à la fameuse équipe de Caughnawaga.

Le club de crose de l'Association de La Casquette a parcouru la province l'an dernier en remportant des victoires. Il a établi un véritable record en remportant dix-sept victoires sur dix-huit parties qu'il a jouées. Cette année, nos amis de La Casquette ont considérablement renforcé leur équipe. Le nom de La Casquette a toujours été synonyme de victoire, cette équipe n'a connu que des triomphes depuis qu'elle fait partie de la M. S. L.

Caughnawaga et La Casquette sont, au dire de tous les amateurs de bonne foi, les deux meilleures équipes de la province. La composition de leurs équipes est la mieux balancée que l'on puisse trouver.

Ces deux clubs qui ont tous deux connu le sentiment de la victoire ne se sont jamais rencontrés, la chose vaut la peine d'être notée. Leur rencontre de dimanche prochain était impatiemment attendue par les fervents du sport national. Cette rencontre aura lieu à l'heure et dans des circonstances qui promettront des émotions à ceux qui se donneront la peine de se rendre au Parc Mascolette.

Caughnawaga ne veut pas s'endorment sur ses lauriers et se prépare à faire une lutte acharnée à La Casquette. De précieuses unités ont été ajoutées à son effectif déjà puissant: D'Albebois, le fougueux joueur de "Prescott", portera dimanche les couleurs des Indiens. Angus et Allen, deux étoiles du "Capital" figureront aussi dans les rangs de Caughnawaga. Jouer à ces noms ceux de tous les "anciens", c'est dire que La Casquette n'a pas une tâche facile.

De son côté, Bessie, le directeur de la crose à La Casquette, ne veut pas pêcher par excès de confiance et dimanche La Casquette aura sa fameuse équipe régulière au grand complet; Boldue sera en charge des buts; Larocque et Mooney joueront "point" et "crosse-point"; la défense est confiée à G. Goyette, A. Perreault, H. Lespérance et A. Laplante; Gagnon et Archambault seront dans le Centre; Boucher, Patsy, Séguin, Art. Bail-Jarreau, Vallancourt et McCauley occuperont le "home"; enfin le fameux Alex. Baillargeon, avec Dumas "le rapide" et Richard, "le brave des braves", compléteront cette équipe à vaincre à tout prix.

Cette partie décidera pratiquement la supériorité du premier club sur le second. Caughnawaga a l'occasion de se montrer ce qu'il est: une équipe presque invincible.

AVIS AUX JEUNES CLUBS
Les officiers de la M. S. L. aime-

AU CLAIR DE LA LUNE...

"Le Cercle Paroissial" organise une belle promenade sur l'eau, au clair de lune, pour le jeudi 21 août 1913, à bord du vapeur "Imperial".

Il y aura du beau chant et les meilleurs morceaux de l'excellent orchestre du Cercle Paroissial.

Départ du quai Victoria à 8 heures précises jeudi soir.

N.B. — Des chas spéciaux seront à la disposition des promeneurs au retour du bateau.

DEFAITE DU NATIONAL II

Le National II, Champion des Clubs Amateurs de l'île de Montréal, a enfin trouvé son Waterloo à Ville Saint-Pierre, dimanche dernier, aux mains du Saint-Pierre-aux-Liens, champion de la ligue Jacques-Cartier pour les saisons 1911-12-13, par un résultat de 5 à 2. Le championnat s'est disputé dans une série de deux parties dont la première, jouée sur le terrain du National fut remportée par ce dernier par un résultat de 6 à 4. Le Saint-Pierre a donc défait le National dans la série par un point. Il est inutile de dire que tous les joueurs se sont admirablement bien conduits et qu'ils méritent les félicitations des amateurs.

Il y a certainement dans le Saint-Pierre de l'étoffe pour faire de bons professionnels. Les équipes s'alignèrent comme suit:

St-Pierre-aux-Liens National II
A. Girard Buts Laffeur
P. Leduc Points S. Bellerose
A. Lemay Couverts Bellerose
L. Lefebvre Défenses E. Liffiton
G. Kirkland Défenses Hamelin
J. R. Doute Desjardins
Ad. Richer Centres Chabot
R. Kichan Attaques Côté
R. Norton " " P. Séguin
H. Racine Extérieurs Baillargeon
H. Mauriel Intérieurs Ménard
Réserves-St-Pierre: L. Monette, C. Hamel, M. Dery, G. O. Grady; National: Bellerose et Baillargeon.

Arbitres: E. Larose et Laffeur; Umpires: Maranda et Mitchell; Chronométrateur: V. Lacombe et O. Chartier.

SOMMAIRE

Premier quart
St-Pierre..... Mauviel 9.00
National..... Chabot 3.00

Deuxième quart
St-Pierre..... Mauviel 8.30
National..... Hamelin 1.30

Troisième quart
St-Pierre..... Mauviel 8.00
National..... Mauviel 4.00

Quatrième quart
St-Pierre..... Mauviel 4.00
National..... Mauviel 5.00

Résultat final: St-Pierre, 5; National, 2.

Ligue de la Cité

HOCHELAGA VS ATHLETIQUE ET ALL-MONTREAL VS VOLTIGEUR. TELS SERONT LES CLUBS AUX PRISES DIMANCHE PROCHAIN AU PARC SHAMROCK.

Le programme officiel de dimanche prochain, au Parc Shamrock, comprendra les jouées Hochelaga-Athlétique et All-Montreal-Voltigeur. Dans la première partie les joueurs du "Bout" rencontreront dans l'athlétique un club appartenant au sportman bien connu du quartier, M. Alfred Gagnon. C'est dire qu'une défaite infligée à l'équipe dirigée par Billy Ives répandrait beaucoup de joie au sein de l'Association Hochelaga dont MM. J. Cardinal et Arthur Lanson sont les promoteurs dévoués. Dans la deuxième jouée le club toujours dangereux de Bert Deschamps tentera de mettre un frein à l'ambition du grand Jim Moffat, lequel se propose de faire une véritable hécatombe des joueurs de Voltigeur. Ce programme vaudo bien le déplacement des habitués des jouées de la ligue de la Cité.

Ligue Canadienne

JOUTES D'HIER
Berlin..... 0.00000000-1 9 2
Ottawa..... 3.00000000-3 7 2
Brantford..... 0.00000000-5 11 2
Guelph..... 4.00000000-11 10 4
Lill, Clemond, Goro and Rowe; Fitzpatrick et Nefau.

Peterboro..... 0.20401020-9 14 0
London..... 0.00001000-2 7 1
Hamilton..... 0.00010000-5 12 2
St-Thomas..... 1.10010100-4 9 5
Dougherty et Fisher; Hughey et Barton.

POSITION DES CLUBS.
G. P. P.C.
Ottawa..... 60 34 638
London..... 57 36 613
St-Thomas..... 50 41 549
Guelph..... 48 43 527
Peterboro..... 46 43 517
Hamilton..... 45 47 489
Berlin..... 35 58 376
Brantford..... 27 66 290

Le Saint-Pierre à Valleyfield
Le Saint-Pierre-aux-Liens qui doit se mesurer avec la Valleyfield, dimanche prochain, le 24 courant, organise une grande excursion par train spécial qui quittera la gare Bonaventure (Grand Tronc) à 9.00 a.m., avec arrêts à Saint-Henri, Rockfield et Couvent (Lachine). Retour, départ de Valleyfield à 8.00 p.m., avec arrêts aux mêmes endroits. Prix du billet, adulte, 85 cts. Enfants, 45 cts. Allons en un bon coup d'épée. Que tous se donnent la main pour assurer le succès de cette excursion qui couronnera les efforts de ce jeune club.

DANS LA LIGUE INTERNATIONALE

LES HOMMES DU GERANT BRANSFIELD ONT ETE VAINCUS DEUX FOIS HIER APRES-MIDI AU PARC ATWATER. — LES AUTRES JOUTES. — ILS ATTENDRONT LA SAISON DU REPECHAGE.

NOS LANCEURS FONT DEFAUT.

PARTIES D'HIER

Baltimore, 7; Montréal, 1.
Baltimore, 6; Montréal, 5.
(Dix reprises).
Rochester, 2; Jersey City, 1.
(Deux reprises).
Providence, 8; Buffalo, 2.
Newark, 14; Toronto, 1.

POSITION DES CLUBS

G. P. P.C.
Newark..... 80 40 667
Rochester..... 70 52 574
Baltimore..... 62 58 517
Montréal..... 59 61 492
Toronto..... 55 66 454
Providence..... 55 66 454
Jersey City..... 45 76 372

JOUTES D'AUJOURD'HUI

Baltimore à Montréal.
Newark à Toronto.
Jersey City à Rochester.
Providence à Buffalo.

Les Royals ont perdu une belle chance de monter en première division lorsqu'ils furent défaites dans les deux joutes d'hier par les Orioles au parc Atwater. En effet, deux victoires les auraient placés en quatrième position, mais la chance a été contre eux. Dans la joute d'ouverture, les hommes de Kitty Bransfield ne furent jamais dangereux et la victoire fut remportée haut la main par les visiteurs. Danforth, qui lançait pour les Baltimore, tint ses adversaires en échec durant toute la joute et le seul point compté sur ses balles fut enregistré à la suite d'un coup de circuit fait par Lennox, à la huitième reprise. Mattern, qui était dans la boîte pour le club Montréal ne fut pas l'ombre de lui-même. Il manqua totalement de contrôle et ses courbes n'eurent aucun effet.

Le deuxième rencontre de l'après-midi fut plus contestée que la première et les Royals se montrèrent alors des adversaires sérieux. Tout comme dans la partie initiale, le lanceur des visiteurs eut l'avantage sur le lanceur local.

Montréal avait un avantage de cinq points à la conclusion de la quatrième manche, mais perdit peu à peu du terrain et finalement eut vaincu dans la dixième épreuve par 6 à 5. Voici les résultats détaillés de ces deux joutes:

PREMIERE PARTIE

BALTIMORE
Ab. R. H. Po. A. E.
Daniel, r. f. 4 2 3 4 0 0
Midkiff, 3b. 2 0 0 0 0 0
Ball, 2b. 4 1 2 5 3 0
Houser, 1b. 5 1 1 3 4 0
Parent, c. f. 5 0 3 1 2 0
Twombly, i. f. 3 0 1 2 0 0
Egan, c. 3 0 0 2 0 0
Danforth, p. 3 1 0 0 0 0
Totaux..... 33 7 11 27 7 1

MONTREAL

Ab. R. H. Po. A. E.
Gilhooley, c. f. 3 0 1 5 0 0
Almeida, 3b. 4 0 0 0 5 2
Demmitt, i. f. 4 0 0 4 0 0
Lennox, 1b. 3 1 1 12 0 0
Deininger, r. f. 4 0 1 2 0 0
Esmond, 2b. 4 0 0 0 1 0
Purtell, ss. 3 0 0 0 2 1
Madden, c. 3 0 2 4 2 0
Mattern, p. 2 0 0 0 3 1
Clarke, p. 1 0 0 0 1 0
Yeager, r. 1 0 0 0 0 0
Totaux..... 32 1 5 27 14 6

x A frappé pour Mattern à la 7ème.

Montréal..... 0.00000000-1 7 1
Baltimore..... 3.00000000-14 6 1
Coup de circuit, 2ème. Laidue aux buts, Baltimore, 9; Montréal, 6.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des ligues Américaine et Nationale:

LIGUE AMERICAINE

Cleveland..... 1.00000000-1 7 1
Washington..... 0.00100004-5 14 1
Falkenberg et Carlsch; Johnson et Almithe.
Philadelphia..... 0.00000000-4 6 2
Detroit..... 0.03000000-3 7 3
Shawkey, Houck et Lapp, Schang; Hall, Lake et Stanaque.

Boston..... 1.00000000-1 6 0
Coup de circuit, 2ème. Laidue aux buts, Baltimore, 9; Montréal, 6.

Collins, Moore, Hall et Carrigan; Thomas; Cicotte et Schalk.
St-Louis-New-York-Remise, pluie.

POSITION DES CLUBS

G. P. P.C.
Philadelphia..... 74 38 661
Cleveland..... 69 46 600
Washington..... 63 60 558
Chicago..... 62 55 530
Boston..... 57 47 489
Detroit..... 50 66 431
St-Louis..... 45 73 381
New-York..... 38 69 355

LIGUE NATIONALE

A New-York..... 3.30010000-8 14 0
Pittsburgh..... 0.00002000-3 10 5
Adams et Gibson; 30 Grand, Scammon et McLean, Hartley.
A Brooklyn..... 0.01010000-5 9 2
Cincinnati..... 0.00001011-4 8 4
Boston..... 1.00000000-2 5 1
Johnson et King; Rudolph, Dickson et Rariden.

2ème partie..... 0.00010010-2 7 0
Boston..... 0.00000000-0 1 0
Suggs et Clark; Taylor et Whaling.

POSITION DES CLUBS.
G. P. P.C.
New-York..... 77 34 694
Philadelphia..... 63 41 606
Pittsburgh..... 62 51 549
Brooklyn..... 49 59 454
Boston..... 46 63 423
Cincinnati..... 45 72 385
St-Louis..... 44 71 383

LES MEILLEURS FRAPPEURS LIGUE AMERICAINE
G. A. B. H. T. B. P.
Jackson, Clev. 93 331 124 306 405
Cobb, Détroit..... 69 231 89 126 385
D. Murphy, Phil. 17 30 378
Speaker, Bos. 98 349 126 168 370

A NOS AMIS
Le "Devoir" est outillé pour tous les impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

LES SPORTS A AHUNTSIC

LE "CLUB DES AMUSEMENTS" DE AHUNTSIC, AURA DANS UN Avenir RAPPORTÉ A SON "CLUB HOUSE" GRACE A LA GENEROSITE DES CITOYENS DE CE QUARTIER.

GRANDE FETE SPORTIVE FOUR LE 31 COURANT

A l'assemblée du "Club des Amusements" du quartier de Ahuntsic, tenue à la salle "Latendresse", dimanche matin dernier, Monsieur l'échevin Tréfiel Bastien a soulevé l'enthousiasme de l'assistance, lorsqu'il a déclaré qu'il était prêt à faire le nécessaire, pour que la jeunesse de son quartier ait dans un avenir rapproché, un gymnase où elle puisse aller se divertir honnêtement.

A cette même assemblée, il fut décidé à l'unanimité des votes, de tenir une grande après-midi sportive le dernier dimanche de ce mois, c'est-à-dire le 31 courant. L'organisation de cette grande fête de l'athlétisme a été confiée à un comité composé de tout ce que le quartier Ahuntsic compte en fait d'amateurs de sports, sous la présidence de M. l'avocat J. A. E. Gravel.

Bien que le programme de cette fête soit à peine ébauché, nous pouvons dès maintenant annoncer qu'il contiendra une partie de "Crosse", une partie de "baseball", de la lutte, des courses, et d'autres amusements pouvant intéresser les tous petits comme les personnes âgées. Une estrade pouvant contenir mille personnes sera dès maintenant érigée sur le terrain du "Club des Amusements", ainsi que différents kiosques. C'est l'intention des organisateurs de cette grande fête de famille, de ne rien négliger pour assurer le confort le plus complet à ceux qui assisteront à cette après-midi sportive du 31 courant.

Les différents événements sportifs qui composeront le programme de cette fête seront de premier choix et des plus intéressants. Les décorations du terrain des jeux ont été confiées à M. Maranda, qui a promis une grosse surprise aux organisateurs. "Doux Bumeur" veut que M. Maranda soit un expert dans ce genre d'ouvrage et le public saura apprécier son talent le 31 août prochain. Nous publierons en temps et lieu le programme détaillé de cette fête, qui s'annonce comme devant être l'événement sportif le plus important dont auront été témoins les résidents de cette localité.

Voici les noms des membres du comité de l'organisation:

Président honoraire, M. l'échevin Tréfiel Bastien; président actif, M. J. A. E. Gravel; vice-président, M. J. H. Berthelot; sec.-trésorier, M. J. C. Lévesque.

Comité: MM. Maranda, Fred. Bouillon, O. Paquette, Hector Courville, G. Desaulniers, P. Gagnon, Zoticque Sénécal, Albert Lecavallier, J. Arthur Tanguay, Alfred Leduc, C. N. Fortin, Louis Latendresse, Joseph Gagnon, Avila Gagnon, Alp. Crevier, W. Millen, Octave Hogue, G. des Trois Maisons, Odilon Ritchot, C. A. Tanguay, Jean Paré, Raymond de Grandpré, Philippe Corbeau, Théod. Lanctôt, Paul Perras, Alex. Latendresse, Ernest Latendresse, A. Musy, J. N. Primeau, Armand Sauvé, Thomas Dussault, Capitaine Paquette et le lieutenant Tréault.

Taux réduits pour l'Exposition de Québec

Le chemin de fer Intercolonial accordera des taux spéciaux de toutes les stations pour l'exposition de Québec. Des billets d'excursion aller et retour, au prix régulier des excursions, seront vendus les 23, 24, 25, 29, 30 août et le 1er septembre, bons pour retour jusqu'au 3 septembre.

Les 26, 27 et 28 août, il y aura des prix spécialement réduits de partout pour Québec, valides pour retour jusqu'au 3 septembre. Le taux, de Montréal, sera de \$3.55.

Dans la ligue de Baseball Maisonneuve

Les représentants des clubs Maisonneuve, Canada, Saint-Louis et Valleyfield sont priés d'assister à l'assemblée de la ligue, qui aura lieu ce soir, à 8 heures, aux salles de l'A.A. Saint-Louis, 1602 Boulevard Saint-Laurent, entre les rues Mont-Royal et Villeneuve. Que tous soient présents.

Le Sport des Rois

A WINDSOR
Windsor, Ont., 20. — Buckhorn a confirmé, hier, sa réputation de bon coureur en gagnant le Handicap Cadillac. Voici les résultats des courses:

1ère course, 3 ans, 8000, 6 furlongs: 1. Panzarella, 100, Koderis, 2 à 1, 5 à 2; 2. Grosvenor, 102, Vandusen, 6 à 1; 3. A. L. au pari; 7. Crisco, 102, Turner, 20 à 1; 4. 1 à 2; 5. 2 à 1; 12.25. Grant Britain s'est classé premier, mais a été disqualifié.

2ème course, 3 ans, 5-1-2 furlongs: 1. Black Chief, 104, Lounsbury, 4 à 1; 2. 7 à 10; 3. Tom Savers, 114 à 1; 4. 1 à 2; 5. 1 à 3; 6. 1 à 3; 7. 1 à 3; 8. 1 à 3; 9. 1 à 3; 10. 1 à 3; 11. 1 à 3; 12. 1 à 3.

3ème course, 3 ans, 5-1-2 furlongs: 1. Miss Gayle, 103, Ober, 13 à 20; 2. Carr Michael, 111, Peak, 8 à 5; 3. First Dugan, 92, Deronde, 12 à 1; 4. 1 à 2; 5. 1 à 2; 6. 1 à 2; 7. 1 à 2; 8. 1 à 2; 9. 1 à 2; 10. 1 à 2; 11. 1 à 2; 12. 1 à 2.

4ème course, Handicap Cadillac, 8500, 6 furlongs: 1. Buckhorn, 122, Small, au pari, 2 à 5; 2. Marjorie A., 105, Deronde, 5 à 2; 3. 5 à 1; 4. 1 à 3; 5. 1 à 3; 6. 1 à 3; 7. 1 à 3; 8. 1 à 3; 9. 1 à 3; 10. 1 à 3; 11. 1 à 3; 12. 1 à 3.

5ème course, 3 ans, 5-1-2 furlongs: 1. Inlan, 109, Gray, 6 à 1; 2. 1 à 1; 3. 1 à 1; 4. 1 à 1; 5. 1 à 1; 6. 1 à 1; 7. 1 à 1; 8. 1 à 1; 9. 1 à 1; 10. 1 à 1; 11. 1 à 1; 12. 1 à 1.

6ème course, 3 ans, 5-1-2 furlongs: 1. Inlan, 109, Gray, 6 à 1; 2. 1 à 1; 3. 1 à 1; 4. 1 à 1; 5. 1 à 1; 6. 1 à 1; 7. 1 à 1; 8. 1 à 1; 9. 1 à 1; 10. 1 à 1; 11. 1 à 1; 12. 1 à 1.

7ème course, 3 ans, 5-1-2 furlongs: 1. Inlan, 109, Gray, 6 à 1; 2. 1 à 1; 3. 1 à 1; 4. 1 à 1; 5. 1 à 1; 6. 1 à 1; 7. 1 à 1; 8. 1 à 1; 9. 1 à 1; 10. 1 à 1; 11. 1 à 1; 12. 1 à 1.

8ème course, 3 ans, 5-1-2 furlongs: 1. Inlan, 109, Gray, 6 à 1; 2. 1 à 1; 3. 1 à 1; 4. 1 à 1; 5. 1 à 1; 6. 1 à 1; 7. 1 à 1; 8. 1 à 1; 9. 1 à 1; 10. 1 à 1; 11. 1 à 1; 12. 1 à 1.

9ème course, 3 ans, 5-1-2 furlongs: 1. Inlan, 109, Gray, 6 à 1; 2. 1 à 1; 3. 1 à 1; 4. 1 à 1; 5. 1 à 1; 6. 1 à 1; 7. 1 à 1; 8. 1 à 1; 9. 1 à 1; 10. 1 à 1; 11. 1 à 1; 12. 1 à 1.

10ème course, 3 ans, 5-1-2 furlongs: 1. Inlan, 109, Gray, 6 à 1; 2. 1 à 1; 3. 1 à 1; 4. 1 à 1; 5. 1 à 1; 6. 1 à 1; 7. 1 à 1; 8. 1 à 1; 9. 1 à 1; 10. 1 à 1; 11. 1 à 1; 12. 1 à 1.

11ème course, 3 ans, 5-1-2 furlongs: 1. Inlan, 109, Gray, 6 à 1; 2. 1 à 1; 3. 1 à 1; 4. 1 à 1; 5. 1 à 1; 6. 1 à 1; 7. 1 à 1; 8. 1 à 1; 9. 1 à 1; 10. 1 à 1; 11. 1 à 1; 12. 1 à 1.

12ème course, 3 ans, 5-1-2 furlongs: 1. Inlan, 109, Gray, 6 à 1; 2. 1 à 1; 3. 1 à 1; 4. 1 à 1; 5. 1 à 1; 6. 1 à 1; 7. 1 à 1; 8. 1 à 1; 9. 1 à 1; 10. 1 à 1; 11. 1 à 1; 12. 1 à 1.

AMUSEMENTS

Parc Dominion

Tous les après-midi et soirs
GRATIS.—Toute cette semaine—GRATIS
réaménagement du plus FAMEUX PLOU-
GIER DU MONDE
SPEEDY
autant de 125 plus dans un réservoir
de 12 x 9 contenant 4 pieds d'eau.
100 — AUTRES ATTRACTIONS — 100

THÉÂTRE NATIONAL-FRANÇAIS

Semaine du 18 août 1913: Le Grand Suce du Théâtre de la Renaissance à Paris.

EN GARDE

La délicieuse comédie de A. CAP-
PIS ET PIERRE VÉNER. Début de M.
AUGUSTE CÉRY.

THÉÂTRE CANADIEN-FRANÇAIS

"LA FLAMBE" — Comédie Dramatique, en 3 actes, par Kistemaker, M. Scheler, Mme Verry et toute la troupe Julien Dand.

THÉÂTRE DES NOUVEAUX

(Direction: Pierre Christie et Armand Robi) Semaine du 18 août 1913

UN BEAU MARIAGE

Comédie en 3 actes de Sacha Guity. Matinée à 2 h. 15. Soirée à 8 h. 15. Téléphone Est 7056.

Danse pieds nus, avec un poids de 900 livres sur son dos, sur une plateforme garnie de clous.

Vatu d'un atome maillot, il se couche sur une plateforme garnie de clous et supporte au bout des bras un bâton de 150 livres ainsi que les deux hommes les plus lourds de l'

LE DERNIER BULLETIN SUR NOS RECOLTES

EN JUIN, LES RECOLTES DANS
TOUT LE CANADA, ONT CON-
SERVE GÉNÉRALEMENT LA
MOYENNE FAVORABLE DU
MOIS PASSE. — STATISTIQUES
INTERESSANTES.

Ottawa, 20. — Les rapports reçus de ses correspondants, à la fin de juin, mettent le bureau des Recensements et Statistiques en état de publier des évaluations définitivement révisées des superficies consacrées, cette année, aux récoltes de printemps, ainsi que de celles qui ont été ensencées plus tard en céréales, et de celles qui regardent le blé, les rapports confirment entièrement ceux qui ont été publiés il y a un mois; la superficie du terrain semé en blé, au Canada, est donc définitivement évaluée à 9,816,300 acres, soit 57,900 acres de plus qu'en 1912. La superficie en blé de printemps est de 8,950,500 acres, ou 13,100 acres de plus qu'en 1912, et la superficie en blé d'automne restant à moissonner est de 825,800 acres. On estime que l'avoine couvre 9,646,400 acres; augmentation de 429,500 acres; l'orge couvre 1,430,800 acres; augmentation de 15,600 acres, le seigle, 127,200 acres; diminution de 913,400 acres, et le foin et le trèfle, 7,621,600 acres; diminution de 12,000 acres.

Les superficies en acres des céréales semées tardivement et des récoltes sarclées, sont évaluées comme suit: sarrasin, 352,100; graine de lin, 1,287,300; maïs à grain, 272,650; fèves, 52,950; pommes de terre, 462,600; navets, etc., 206,400; betteraves à sucre, 17,500 et maïs fourragers, 281,800. Pour les trois provinces du Nord-Ouest, Manitoba, Saskatchewan et Alberta, la superficie totale en blé est définitivement évaluée à 9,013,800 acres, comparativement à 8,961,800 acres l'année dernière; celle de l'avoine à 5,305,800 acres, contre 4,913,400 acres, et celle de l'orge à 857,700 acres, contre 809,900 acres, ces différences représentant une augmentation de 52,000 acres pour le blé, 391,500 acres pour l'avoine, et 47,800 acres pour l'orge, soit 491,700 acres pour les trois récoltes.

En juin, les récoltes, dans tout le Canada, ont conservé généralement la moyenne favorable du mois passé. Le 30 juin, leur état, exprimé en proportion pour cent du chiffre type habituel de 100, pris comme représentant promesse d'une pleine récolte, était comme suit: blé d'automne, 81.46; blé de printemps, 87.80; avoine, 87.71; orge, 88.39; seigle, 85.95; pois, 87.45; grains mélangés, 87.12; foin et trèfle, 71.52; luzerne, 77.23 et pâturage, 82.31. Par province l'état est: 80 et 90 pour les Provinces Maritimes, Québec, Ontario et Manitoba. En Saskatchewan et en Alberta, les perspectives, à la fin de juin semblaient spécialement bonnes, l'état dépassant 90 dans tous les cas, excepté pour le blé d'automne, dont l'état était, en Alberta, de 62.27.

Le nombre des bestiaux du Canada était estimé comme suit, au 30 juin: chevaux, 2,535,000; vaches laitières, 1,064,900; tous autres, 3,380,400; moutons, 2,418,400; porcs, 3,281,400; ceci indique une augmentation dans toutes les espèces de bestiaux excepté sur "tous autres", où les évaluations publiées l'an dernier. Les évaluations sont basées sur les chiffres définitifs du recensement de 1911, pour toutes les provinces, excepté Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique, de sorte que les totaux sont encore sujets à révision finale, jusqu'à ce qu'on ait les résultats complets du recensement. L'état de toutes les espèces de bestiaux était rapporté comme spécialement favorable, le 30 juin, étant de 100 ou au-dessus pour les chevaux, les vaches laitières, les moutons et les porcs, et de 97 pour les bestiaux autres que les vaches laitières.

Mariage prochain

On annonce pour le neuf septembre prochain, le mariage de M. H. H. Pagé, marchand de Fraserville, avec Mlle Jeanne Dumas, fille adoptive de M. F. D. Michaud, du même lieu.

Pendant la vieillesse les fonctions du corps deviennent lentes, Les Laxatifs Na-Dru-Co leur donnent une aide douce, opportune et effective sans malaise ou douleur.

25c. la boîte chez votre pharmacien. 173F National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited.

LE GENERAL FELICIO DIAZ A MONTREAL

L'ADVERSAIRE DE HUERTA A LA PRESIDENCE DU MEXIQUE PASSE PAR MONTREAL EN ROUTE POUR L'EUROPE.

Le général Félix Diaz, qui a pris une part prépondérante dans la lutte qui avait pour but le renversement du gouvernement Madero et l'établissement du régime Huerta à Mexico, est arrivé hier soir à Montréal, en route pour l'Europe.

Le général Diaz, parti depuis un mois de son pays, avait reçu l'ordre de visiter le Japon en qualité d'envoyé spécial, afin de promouvoir de bonnes relations entre ce pays et l'administration mexicaine actuelle, mais à son arrivée à Vancouver, un contre-ordre lui enjoignant d'aller représenter son pays en Europe.

Le général mexicain était de passage hier à Ottawa. Il doit partir de Montréal ce soir pour Québec, où il s'embarquera à bord de l'Empress of Ireland pour Liverpool.

Interviewé, hier soir, au Ritz Carlton, le général Diaz s'est montré très optimiste sur l'avenir de son pays. Il croit que l'impasse où se trouvent actuellement les Etats-Unis et le Mexique ne doit pas être prise trop sérieusement. Tout s'arrangera rapidement, a-t-il dit, et le général Huerta peut maintenant garantir sa protection un peu par tout le pays.

Il a été très surpris, a-t-il ajouté, lorsqu'il a entendu dire que les Etats-Unis refusaient de reconnaître l'administration Huerta, à laquelle il est attaché, contrairement aux autres nations. Le renversement de Madero n'était nécessaire pour le plus grand bien-être du pays; son gouvernement avait déjà gaspillé trop d'argent pour lui permettre de finir, son terme de six ans. J'espère que le président Wilson viendra à comprendre la situation où se trouvait mon pays et que, partant, l'attitude menaçante des Etats-Unis à l'égard du gouvernement Huerta cessera complètement.

Le général s'est montré très peu loquace au sujet de la part active qu'il a prise dans la guerre entreprise contre le gouvernement Madero.

On sait, en effet, qu'il fut arrêté par l'administration d'alors, mais remis en liberté quelque temps après, bien qu'on s'attendait qu'il serait exécuté.

Aux élections d'octobre prochain, le général Diaz se présentera à la présidence de la République. Ses amis travaillent depuis février dernier à lui assurer le succès de sa campagne.

Il est probable que le peuple se rappellera ces années de paix dont il a joui sous l'administration de son oncle, Porfirio Diaz et qu'il se montrera favorable à son neveu.

Le but de la visite du général en Europe n'est pas encore bien défini. Il est certain qu'il recevra ses instructions par les diverses ambassades mexicaines.

Il a traversé le Canada, accompagné d'une grande suite, dans un char spécial du C. P. R. A son retour de Vancouver, il ne s'est arrêté qu'à Banff et Ottawa.

Aujourd'hui, il visitera Montréal; une randonnée à travers la ville a spécialement été organisée à cet effet.

(De notre correspondant)

Québec, 20. — L'ouverture de l'Exposition Provinciale de Québec aura lieu samedi prochain. Tout indique que l'exposition aura cette année un succès plus retentissant encore que celui de l'an dernier. Il a été vendu depuis le commencement de la semaine 2000 billets d'admission représentant dix mille entrées. La vente a repris de plus belle hier et 3000 billets seront vendus cette semaine, de sorte que 25,000 billets auront été vendus, quand s'ouvrira la semaine de l'exposition. Cette vente s'est faite en grande partie dans la ville. Avec le flot immense d'étrangers qui viendront à Québec pour ce grand événement, on estime que plus de 200,000 personnes visiteront l'exposition, cette année.

Une foule d'améliorations ont été faites sur les terrains, de nouveaux pavillons ont été érigés et les terrains ont été embellis de fleurs et de verdure qui leur donnent un aspect magnifique. Il a été construit aussi un vaste convoi aérien (Scenic Railway) qui ne sera pas le moindre des amusements durant l'exposition. Il y aura un parc d'amusements variés et de premier choix.

Les inscriptions comme exposants arrivent très nombreuses au bureau de la commission de l'exposition. L'organisation générale est parfaite et tout sera prêt pour la journée d'ouverture qui s'annonce très brillante.

(Suite)

Pendant le dîner, il ne fut guère question que du congrès: Mlle Jeanne Sorel s'intéressait à toutes les questions qui intéressaient son père. Et elle parlait du Sénégal en personne qui le connaît...

— Papa m'y a emmenée, l'année dernière, explique-t-elle. J'ai vu beaucoup de paysages!... Il n'y a rien de plus instructif!

— Je sais, Mademoiselle, que vous mûrez, cette année, de pousser jusqu'à Sainte-Anne d'Auray...

— C'est Madame votre mère qui vous a écrit cela?... Oui, c'est un de mes desirs: aller prier dans le sanctuaire où l'on vénère la Mère de la Sainte Vierge...

— Je compte aussi me trouver là-bas le 26 juillet...

(Suite)

— En effet, n'êtes-vous pas installée sur la côte bretonne?

— Je vis en sauvage, tout près de Lorient.

Il ne prononça pas le nom de Port-Louis pour ne pas faire entrer encore Armelle dans la conversation; il attendait pour cela que la nuit fût plus complète.

Le dîner achevé, M. Sorel entra dans son hôtel au jardin.

— Venez donc admirer notre vue...

De la terrasse, on dominait la rivière au cours sinueux. A cette heure du soir, elle semblait faite d'opale liquide, et une île effilée, qu'elle entourait de ses bras, prenait, de la hauteur, l'aspect poétique d'un radeau de verdure.

Des peupliers frémissaient au bord de l'eau: les champs étaient déserts. Seul, le grincement d'une charrette attardée troublait le silence.

— Et la preuve, c'est que je n'ai pas cessé d'écrire à Armelle tous les soirs...

— Jeanne, dit l'armateur, te le livre M. de Châteaudun; il n'a pas de défauts, et je ne veux pas, avec l'odeur de mon cigare, troubler la pureté de l'atmosphère...

Il s'éloigna de quelques pas; les jeunes gens s'assirent sur des fauteuils d'osier qui se trouvaient là.

Mlle Sorel ne paraissait pas du tout gênée... Il y avait en elle un singulier mélange d'entraîné et de gravité, la grâce de la jeune fille et l'assurance de la femme; d'elle-même, elle reprit la conversation au point où René pouvait le désirer:

— Alors, vous êtes en villégiature auprès de Lorient? Serait-il indiscret de vous demander de quel côté?

— A Port-Louis, Mademoiselle...

Elle tressaillait.

— Je connais quelqu'un là-bas!

— Et comme il ne l'interrogeait point, elle ajouta:

— Mlle Hurault!

— Je la connais aussi!

Quelle chose dans la voix du jeune homme attira l'attention de Jeanne Sorel. Elle se pencha légèrement en avant.

— On vous a raconté son histoire...

... Je devine cela à votre voix, mais, vous savez, nous n'y croyons pas!

— M. Sorel me l'a déjà dit...

— Et la preuve, c'est que je n'ai pas cessé d'écrire à Armelle tous les soirs...

— Elle me fait tellement pitié. Bien souvent j'ai souhaité d'avoir une baguette magique qui découvrirait la vérité et la rendrait heureuse...

— Voilà sept ans que je ne l'ai vue... Est-elle toujours jolie?

— Toujours!

— A dix-huit ans, elle était ravissante...

... Du reste, nous avons son portrait dans l'album du salon, je vais vous le chercher...

Elle s'en vint vers la maison.

— Où vas-tu? cria M. Sorel.

— Chercher une photographie, papa!

Elle reparut bientôt un énorme album à la main, et elle plaça sous les yeux de René le portrait dont elle lui avait parlé. C'était bien Armelle, mais une Armelle heureuse, qui souriait à la vie comme si elle n'en attendait que des joies.

— Si je pouvais lui rendre ce sourire! pensa le jeune homme.

Et, pour se donner une contenance, il se mit à tourner les pages suivantes.

— Voici M. de Léognan, dit tout à coup la jeune fille.

... Du doigt, elle indiquait un personnage au milieu d'un groupe, dont M. Sorel, tassé dans un fauteuil, occupait le centre.

René reconnut sans peine celui qu'il avait vu en effigie dans la chambre de Mme Hurault, mais quel était donc cet autre qui se tenait à côté; il avait l'impression d'avoir

PIETRO CIELLI EST ARRETE DE NOUVEAU

CE CONTREMAITRE DE LA VOIRIE COMPARAITRA POUR RE-PONDRE A UNE ACCUSATION SEMBLABLE A CELLE QUE L'ON A CONTRE LUI, IL Y A QUELQUES SEMAINES.

Pietro Cielli, le contremaître italien, exécuté il y a quelques semaines de l'accusation d'extorsion, a été de nouveau arrêté hier après-midi par le lieutenant Savard sous la même accusation. A la demande de son avocat, Cielli a été mis en liberté provisoire après avoir fourni un cautionnement de \$100.

Lors de la première arrestation de Cielli, l'inspecteur Blumenthal avait présenté quatre affidavits, signés par quatre Italiens, déclarant avoir donné de l'argent à Cielli pour obtenir de l'ouvrage. A l'enquête, ces quatre Italiens jurèrent n'avoir pas compris ce qu'ils avaient signé et nièrent avoir jamais donné de l'argent à Cielli. Trois de ces Italiens ont été arrêtés sous l'accusation de parjure et attendent maintenant leur enquête en liberté provisoire.

Le mandat d'arrestation de Cielli, a été émis hier par le juge Leet, après la déposition de Giovanni Salomone, déclarant avoir versé le 28 avril et le 14 juillet payé différentes sommes à Cielli, afin de conserver son emploi. Quatre autres Italiens ont fait sous serment, les mêmes déclarations.

Wagons-observatoires du C. P. R.

En plus du service parfait de wagons-salons entre Montréal et Ottawa, le C. P. R. a ajouté des wagons-observatoires, bibliothèques, buffets-salons aux trains de 1.30 p.m. entre Montréal et Québec. Ainsi les voyageurs sur ces trains pourront se procurer ce dont ils auront besoin s'ils ne prennent pas leur dîner avant le départ du train.

Aux trains de 5.00 p.m. entre ces deux villes, il y a des wagons-buffets-salons, et ce sont les trains préférés des gens qui n'aiment pas à faire le voyage de nuit.

ENQUETE DES COMMISSAIRES DES INCENDIES

Les commissaires des incendies ont fait une enquête pour connaître l'origine du feu à la manufacture de portes et de chassis, appartenant à la compagnie F. Tremblay, 400 rue Williams.

Il est à peu près certain que ce sont des voyous qui ont mis le feu, étant donné que le feu a pris deux fois le même soir, vendredi, en deux endroits différents.

POLONAIS ECRASE A MORT

Un Polonais du nom de Nicolas Kousiak, âgé de 40 ans, a été écrasé à mort, hier après-midi, en travaillant sur la rue Sainte-Catherine, près de la rue Guy, Kousiak, qui était au fond d'une tranchée, a reçu une pierre énorme sur la tête. Ses camarades se sont portés à son secours, mais lorsqu'ils réussirent à déplacer la pierre, Kousiak ne vivait plus. Le corps a été transporté à la morgue. Kousiak laissait une femme et trois enfants en Pologne.

ACCIDENT

Durant l'incendie de la rue Saint-Pierre, vers deux heures hier après-midi, un accident est arrivé qui aurait pu avoir des suites très graves, au coin des rues de l'Hôpital et Saint-Jean. Des ouvriers manœuvraient une grue au dixième étage d'un édifice; ce mat de charge surplombeait la rue. Tout à coup, le câble qui soutenait le mat s'est brisé et l'énorme morceau de bois est tombé dans la rue. Il est à croire que la police ait maintenu à distance la foule qui regardait le feu, car sans cela un malheur serait certainement arrivé.

Les anarchistes

Un socialiste arrivé des Etats-Unis tente de tuer un haut fonctionnaire autrichien.

Vienne, 20. — Une tentative d'assassinat a été commise hier à Agram, par la personne du baron Skerleck, le nouveau commissaire royal de Croatie.

L'assailant, un jeune homme nommé Stephan Drejevo, arrivé récemment d'Amérique, a été arrêté.

Le coupable a avoué à la police qu'il avait vué quelque temps aux environs de Chicago, affilié à certains groupes socialistes.

Il revint à Agram avec l'intention de tuer le baron E. Cival d'Oranska, le précédent commissaire royal.

lence. C'était le grand calme du soir...

— Jeanne, dit l'armateur, te le livre M. de Châteaudun; il n'a pas de défauts, et je ne veux pas, avec l'odeur de mon cigare, troubler la pureté de l'atmosphère...

Il s'éloigna de quelques pas; les jeunes gens s'assirent sur des fauteuils d'osier qui se trouvaient là.

Mlle Sorel ne paraissait pas du tout gênée... Il y avait en elle un singulier mélange d'entraîné et de gravité, la grâce de la jeune fille et l'assurance de la femme; d'elle-même, elle reprit la conversation au point où René pouvait le désirer:

— Alors, vous êtes en villégiature auprès de Lorient? Serait-il indiscret de vous demander de quel côté?

— A Port-Louis, Mademoiselle...

Elle tressaillait.

— Je connais quelqu'un là-bas!

— Et comme il ne l'interrogeait point, elle ajouta:

— Mlle Hurault!

— Je la connais aussi!

Quelle chose dans la voix du jeune homme attira l'attention de Jeanne Sorel. Elle se pencha légèrement en avant.

— On vous a raconté son histoire...

... Je devine cela à votre voix, mais, vous savez, nous n'y croyons pas!

— M. Sorel me l'a déjà dit...

— Et la preuve, c'est que je n'ai pas cessé d'écrire à Armelle tous les soirs...

— Elle me fait tellement pitié. Bien souvent j'ai souhaité d'avoir une baguette magique qui découvrirait la vérité et la rendrait heureuse...

— Voilà sept ans que je ne l'ai vue... Est-elle toujours jolie?

— Toujours!

— A dix-huit ans, elle était ravissante...

... Du reste, nous avons son portrait dans l'album du salon, je vais vous le chercher...

Elle s'en vint vers la maison.

— Où vas-tu? cria M. Sorel.

— Chercher une photographie, papa!

Elle reparut bientôt un énorme album à la main, et elle plaça sous les yeux de René le portrait dont elle lui avait parlé. C'était bien Armelle, mais une Armelle heureuse, qui souriait à la vie comme si elle n'en attendait que des joies.

— Si je pouvais lui rendre ce sourire! pensa le jeune homme.

Et, pour se donner une contenance, il se mit à tourner les pages suivantes.

— Voici M. de Léognan, dit tout à coup la jeune fille.

... Du doigt, elle indiquait un personnage au milieu d'un groupe, dont M. Sorel, tassé dans un fauteuil, occupait le centre.

René reconnut sans peine celui qu'il avait vu en effigie dans la chambre de Mme Hurault, mais quel était donc cet autre qui se tenait à côté; il avait l'impression d'avoir

Faits - Montréal

DISPARITION
Une femme du nom de Hermine Mitchell, âgée de 38 ans, est disparue de son domicile depuis hier matin. Comme elle a l'esprit un peu trouble, on craint qu'il ne lui soit arrivé quelque accident. La femme Mitchell demeure au No 507 de la rue Nicolet. Au moment de son départ, elle était vêtue d'un costume gris.

UN MARIN TROP TURBULENT
Après avoir joué le rôle d'un indien à une soirée de matelots, hier soir, Peter McCormack, vété de son accoutrement a été arrêté et écroué au poste de la rue Chabouillet pour ivresse et bris de vitres au montant de \$300, à l'édifice de la Dominion Express, rue McGill. Le prévenu a comparu en Cour de Police ce matin.

MAISONS INCENDIEES
Trois maisons de bois, appartenant à M. Henri Lavigne, 173 rue Jacques Hertel, ont été rasées par le feu hier soir, vers 11 heures. L'incendie a duré à peine 25 minutes et a causé pour \$5,000 de dommages. M. J. Mos Legros, 169 rue Jacques Hertel, et M. Henri Lavigne, 173 de la même rue, M. Olivier Montpetit, 150 avenue DeBencourt, M. Robt. Clark et Raphaël Lassoutte, 175 et 177 rue Jacques Hertel et M. M. Calah, John Brook et John Teale, 152, 152a et 153a DeBencourt, ont subi de graves dommages plus ou moins considérables.

LE CLUB DES MARINS CATROLIQUES.
M. l'abbé Thomas Hefferman, de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin, présidera le premier concert paroissial pour venir en aide au club des marins catholiques, ce soir, à 8 heures, dans la salle du club. Le "Saint-Thomas d'Aquin" donnera les frais du programme. Mesdemoiselles A. Cassidy, M. Ramsey, M. Logden, L. Melmes et messieurs Mesmerilles, Landry, O'Dowd, Beale D. Regan, J. O'Kane paraîtront sur la scène.

50 GALLONS D'ALCOOL EN FEU
Une jeune Russe du nom de Margolèse, employée chez un épicer, a mis le feu à 50 gallons d'alcool, en voulant éprouver, à la manière de son patron, l'alcool en en brûlant.

Mardi, l'occasion se présente propice et le jeune homme lança une allumette dans un des barils. Les flammes augmentèrent rapidement et Margolèse se hâta de donner l'alarme. Heureusement le feu ne se propagea pas et fut éteint dans le même baril où il avait commencé.

ENQUETE DES COMMISSAIRES DES INCENDIES
Les commissaires des incendies ont fait une enquête pour connaître l'origine du feu à la manufacture de portes et de chassis, appartenant à la compagnie F. Tremblay, 400 rue Williams.

Il est à peu près certain que ce sont des voyous qui ont mis le feu, étant donné que le feu a pris deux fois le même soir, vendredi, en deux endroits différents.

POLONAIS ECRASE A MORT
Un Polonais du nom de Nicolas Kousiak, âgé de 40 ans, a été écrasé à mort, hier après-midi, en travaillant sur la rue Sainte-Catherine, près de la rue Guy, Kousiak, qui était au fond d'une tranchée, a reçu une pierre énorme sur la tête. Ses camarades se sont portés à son secours, mais lorsqu'ils réussirent à déplacer la pierre, Kousiak ne vivait plus. Le corps a été transporté à la morgue. Kousiak laissait une femme et trois enfants en Pologne.

ACCIDENT
Durant l'incendie de la rue Saint-Pierre, vers deux heures hier après-midi, un accident est arrivé qui aurait pu avoir des suites très graves, au coin des rues de l'Hôpital et Saint-Jean. Des ouvriers manœuvraient une grue au dixième étage d'un édifice; ce mat de charge surplombeait la rue. Tout à coup, le câble qui soutenait le mat s'est brisé et l'énorme morceau de bois est tombé dans la rue. Il est à croire que la police ait maintenu à distance la foule qui regardait le feu, car sans cela un malheur serait certainement arrivé.

Les anarchistes
Un socialiste arrivé des Etats-Unis tente de tuer un haut fonctionnaire autrichien.

Vienne, 20. — Une tentative d'assassinat a été commise hier à Agram, par la personne du baron Skerleck, le nouveau commissaire royal de Croatie.

L'assailant, un jeune homme nommé Stephan Drejevo, arrivé récemment d'Amérique, a été arrêté.

Le coupable a avoué à la police qu'il avait vué quelque temps aux environs de Chicago, affilié à certains groupes socialistes.

Il revint à Agram avec l'intention de tuer le baron E. Cival d'Oranska, le précédent commissaire royal.

lence. C'était le grand calme du soir...

— Jeanne, dit l'armateur, te le livre M. de Châteaudun; il n'a pas de défauts, et je ne veux pas, avec l'odeur de mon cigare, troubler la pureté de l'atmosphère...

Il s'éloigna de quelques pas; les jeunes gens s'assirent sur des fauteuils d'osier qui se trouvaient là.

Mlle Sorel ne paraissait pas du tout gênée... Il y avait en elle un singulier mélange d'entraîné et de gravité, la grâce de la jeune fille et l'assurance de la femme; d'elle-même, elle reprit la conversation au point où René pouvait le désirer:

— Alors, vous êtes en villégiature auprès de Lorient? Serait-il indiscret de vous demander de quel côté?

— A Port-Louis, Mademoiselle...

Elle tressaillait.

— Je connais quelqu'un là-bas!

— Et comme il ne l'interrogeait point, elle ajouta:

— Mlle Hurault!

— Je la connais aussi!

Quelle chose dans la voix du jeune homme attira l'attention de Jeanne Sorel. Elle se pencha légèrement en avant.

— On vous a raconté son histoire...

... Je devine cela à votre voix, mais, vous savez, nous n'y croyons pas!

— M. Sorel me l'a déjà dit...

— Et la preuve, c'est que je n'ai pas cessé d'écrire à Armelle tous les soirs...

— Elle me fait tellement pitié. Bien souvent j'ai souhait

